

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE SÉMANTIQUE ET MORPHOSYNTAXIQUE DES MORPHÈMES
DE TEMPS GRADABLES DE PASSÉ DE L'INUKTITUT DU SUD DE
BAFFIN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

NORA VILLENEUVE

JUILLET 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ces lignes marquent la fin d'un grand chapitre (ou de six, si l'on veut être exact).

Je tiens évidemment à remercier mes directeurs, Richard Compton et Grégoire Winterstein, pour leur soutien, mais surtout pour la confiance qu'ils m'ont accordée en tant que chercheuse. Vous avez vu mes plus grands moments de doutes, vous m'avez vu tomber si souvent ces dernières années, et vous n'avez pourtant jamais lâché ma main. Je vous en suis foncièrement reconnaissante, et sans vous, je n'aurais jamais pu accomplir ce qui me semblait humainement impossible. Chaque opportunité que vous m'avez offerte a forgé la personne que je suis devenue, tant sur le plan professionnel que personnel. C'est un bagage précieux que je tiens aujourd'hui et que j'amène avec moi dans cette nouvelle étape de vie. Quelle folle aventure tout de même. Quel privilège d'avoir pu me spécialiser dans un domaine passionnant. Quelle chance d'avoir pu voyager et faire des rencontres qui ont changé ma vie à jamais.

Je pense tout d'abord à Robin Idlout, qui m'a si chaleureusement accueillie dans sa famille alors que je passais l'Action de grâce seule à Iqaluit. Je ne te dirai jamais assez à quel point ton amitié m'est précieuse, et j'espère sincèrement que tu sais comment il est rare de rencontrer quelqu'un de bon, intègre, courageux et loyal comme tu l'es. Tu as été un réel phare dans ces nuits nordiques. Je suis fière de toi, et fière d'être dans ta vie.

Je tiens également à remercier Dylan Quarraq Qappik et Annie Angoyuak, deux personnes qui ont été d'une générosité sans nom à mon égard. Dylan, merci pour toutes ces fois où tu es venu à mon secours en répondant à mes questions

sur ta langue, toujours avec le sourire et cette volonté d'aider à tout casser. Tu m'as connu dans mes débuts en tant que chercheuse, et je suis fière aujourd'hui de pouvoir souligner ta personne dans ce point d'étape symbolique. Et Annie, quel plaisir ce fut de travailler avec une personne aussi enthousiaste que toi. Ton amour pour ta langue, tes connaissances et tes histoires de vie ont tellement nourri mes réflexions sur l'inuktitut et la culture inuit. Nos discussions ont toujours été éclairantes et pertinentes, parce que tu aimes aller au fond des choses, et j'ai beaucoup d'admiration pour ce trait de caractère. Merci de m'avoir toujours fait sentir à ma place et d'avoir voulu me partager ton univers. Je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de participer à mes recherches au fil des ans. Ce travail ne serait rien sans vous, et je pèse mes mots.

Yoann, mon ami. S'il y a quelqu'un en ce bas monde qui comprend tout ce que ces pages impliquent, c'est bien toi. Tu as été un collègue inspirant et un partenaire de voyage hors pair, mais tu es surtout devenu un ami inestimable au fil des ans. Merci d'avoir accueilli mes hauts comme mes bas durant cette folle montagne-russe, et ce, avec écoute et sans jamais me juger. Je n'aurais pas voulu naviguer les eaux de la linguistique avec quelqu'un d'autre que toi. J'ai toujours eu une grande admiration pour toi en tant que chercheur, et de sentir cette réciprocité à plusieurs moments de notre parcours a été un baume qui m'a aidé à ne pas me sentir comme une enfant parmi les adultes. Je ne sais pas ce qui nous attend professionnellement, mais au moins, on sait qu'on est de bons influenceurs maintenant. Et ça, c'est non négligeable.

Évidemment, cette épopée n'aurait pas connu de fin sans le soutien de mes proches, sans qui j'aurais sûrement abandonné bien vite. C'est dans l'adversité qu'on réalise à quel point on est bien entouré. Merci de croire en moi, j'espère pouvoir vous partager les fruits de cet accomplissement de quelque façon que ce soit. Une mention spéciale à Charles, mon amoureux, qui a traversé la tempête

avec moi.

Finalement, je dédie ce mémoire à Ezra Arkanaq. Je me sens chanceuse que nos chemins se soient croisés durant cette vie qui t'a été prise trop tôt, et j'espère que tu veilles aujourd'hui sur ton peuple comme tu l'aurais souhaité. *Qujannamiik*, mon ami, et *aakuluk*.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	xi
ABRÉVIATIONS	xv
RÉSUMÉ	xv
CHAPITRE I INTRODUCTION	3
1.1 La langue inuit	8
1.2 Analyses précédentes sur le temps dans différents dialectes	11
1.2.1 Le dialecte du sud de Baffin	18
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE	27
2.1 Le temps	27
2.2 L’aspect	34
2.3 Modélisation du domaine temporel	37
2.3.1 Reichenbach (1947)	37
2.3.2 Gosselin (1996)	40
CHAPITRE III PROBLÉMATIQUE	45
3.1 <i>Temporal Remoteness Morphemes</i> : Cable (2013)	45
3.1.1 Maximisation des présuppositions	52
3.2 Questions de recherche	58
CHAPITRE IV MÉTHODE	61
4.1 Méthodologie et corpus	61
4.1.1 Méthodes d’élicitation	61
4.1.2 Phénomènes à l’étude	62
CHAPITRE V DESCRIPTION ET ANALYSE	67
5.1 Morphèmes de passé de l’inuktitut du sud de Baffin	68

5.1.1	Les temps primaires : - <i>qqau</i> - et - <i>lauq</i> -	68
5.1.2	Passé récent : - <i>rataaq</i> -/- <i>kainnaq</i> -	70
5.1.3	Passé lointain : - <i>lauqsima</i> -	75
5.1.4	Morphèmes secondaires : critères et diagnostics pour le temps	77
5.2	Du statut des morphèmes temporels de l'inuktitut du sud de Baffin en tant que TRM	83
5.2.1	Positionnement dans le temps	83
5.2.2	Principe de spécificité des TRM et Maximisation de la présupposition	88
CHAPITRE VI CONCLUSION		97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Inventaire des morphèmes liés au temps par dialectes selon la littérature	14
1.2 Inventaire de morphèmes de passé gradables par dialectes	15
1.3 Marquage obligatoire du temps (indépendant du mode) pour différents dialectes de la langue inuit	16
2.1 Classes aspectuelles des verbes selon leurs traits temporels	36
3.1 <i>Typologie potentielle du système temps-aspect</i> (Cable, 2013 : 273)	57

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Distribution des dialectes de la langue inuit (Noahedits, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons, accessible [ici])	18
1.2 Configuration des morphèmes de passé de l'inuktitut SB (Hayashi et Oshima, 2015, p.3)	21
2.1 Représentation du temps (Comrie 1985, 2)	27
2.2 Classification des oppositions aspectuelles (Comrie, 1976 :24) . . .	35
2.3 Représentation de (32)	37
2.4 Représentation de (33)	38
2.5 Représentation de (34)	38
2.6 Futur parfait en anglais (Prior 1967)	39
2.7 Représentation de (39-a)	41
2.8 Représentation de (39-b)	41
2.9 Représentation de (40)	41
2.10 Représentation de (41)	42
3.1 Interprétation des intervalles imbriquées des TRM du passé en gĩkũyũ	49
4.1 Élicitation de matériel visuel	64
5.1 Représentation de (65)	72
5.2 Représentation de (69)	74
5.3 Représentation de (70-a)	74
5.4 Représentation de (70-b)	74
5.5 Représentation de (70-c)	75

5.6	Représentation de (89-b)	87
5.7	Représentation de (89-c)	88

ABRÉVIATIONS

1 = première personne	CONJ = conjonctif
2 = deuxième personne	COP = copule
3 = troisième personne	DÉC = déclaratif
ABS = absolutif	FUT = futur
ACC = accusatif	GÉN = génitif
ALL = allatif	IMPF = imperfectif
APPL = applicatif	INC = inceptif
APPOS = appositionnel	IND = indicatif
ASRT = assertif	INF = infinitif
ASS = associatif	INTR = intransitif
CAUS = causatif	NÉG = négation
CJT = conjonction	O = objet
CNTG = mode contingent	OBL = oblique
CNTMP = mode contemporain	PARF = parfait
COMP = complétif	PART = participial

PERF = perfectif

P.PROC = passé proche

PL = pluriel

S = sujet

POSS = possessif

SG = singulier

PRÉS = présent

SIM = cas similariis

P.ACTU = passé actuel

SUJDIFF = sujets différents

P.AUJ = passé d'aujourd'hui

TR = transitif

P.IMM = passé immédiat

VF = voyelle finale

P.LOIN = passé lointain

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de développer une analyse sémantique et morphosyntaxique des morphèmes gradables de passé de l'inuktitut du sud de Baffin (Qikiqtaaluk Nigiani), avec une attention particulière sur les morphèmes de temps dits secondaires dans la littérature.

Cette recherche suit une longue lignée de travaux qui tentent non seulement de décrire le marquage temporel dans certains dialectes de la langue inuit, mais également de déterminer si ces derniers possèdent une catégorie grammaticale qu'on appelle Temps. Ce travail tente de concilier les précédentes analyses sur le marquage du temps en inuktitut du sud de Baffin avec celle développée par Cable (2013) pour le gĩkũyũ, une langue bantoue parlée au Kenya qui possède également un inventaire de morphèmes qui marquent la distance d'une situation dans le passé ou le futur.

À partir de ses recherches sur le gĩkũyũ, il présente une catégorie grammaticale temporelle très peu (ou pas) attestée dans la littérature basée sur des critères sémantiques, pragmatiques et morphosyntaxiques. Ces morphèmes, qu'il nomme *Temporal Remoteness Morphemes* (ou TRM), véhiculent des informations présuppositionnelles sur la distance entre le moment d'une éventualité (ET) et le moment d'énonciation (UT) d'un énoncé. En gĩkũyũ, les TRM constituent un paradigme dont la distribution est hiérarchique, et leur production est soumise à des contraintes pragmatiques basées sur les connaissances (ou sur l'ignorance) des locuteurs quant au moment exact où une situation a lieu. Cable projette sa théorie et avance que cette catégorie est présente dans toutes les langues qui ont un inventaire de morphèmes qui marquent les informations temporelles de gradabilité.

La description des morphèmes de l'inuktitut SB présentée ici se base donc sur son hypothèse ainsi que sur les éléments clés qui composent la théorie linguistique sur la temporalité pour déterminer si ceux-ci sont des TRM, tel que suggéré par Cable, ou des morphèmes de temps.

Je défends que les morphèmes de passé de l'inuktitut SB ne sont pas des TRM, ou du moins qu'ils ne partagent pas assez de leurs propriétés pour être identifiés comme tels. En effet, les morphèmes à l'étude divergent des TRM sur plusieurs aspects, tout d'abord sur le fait que les morphèmes de l'inuktitut encodent les

informations relatives au temps (passé) et à la distance dans le temps (lointain, aujourd'hui, etc.), alors que ces informations sont encodées et produites par le biais de deux morphèmes distincts en gĩkũyũ. Je soulève également que le critère de spécificité énoncé par Cable pour le gĩkũyũ ne constitue pas une contrainte ferme en inuktitut, puisqu'on retrouve plusieurs cas de figure où un locuteur produit un morphème moins spécifique, même s'il sait avec plus de précision à quel moment l'éventualité en question a lieu. Dans le même ordre d'idée, nous verrons qu'en inuktitut, l'utilisation de locutions adverbiales temporelles explicites (p.ex. 'il y a vingt ans') semble permettre au locuteur d'utiliser un morphème moins précis que ses connaissances, alors qu'elle contraint le locuteur d'utiliser le morphème le plus précis selon ses connaissances en gĩkũyũ.

Je soulève également des questions quant à l'appartenance des morphèmes de passé de l'inuktitut à une seule catégorie grammaticale. Une catégorisation primaire/secondaire a déjà été proposée par Hayashi pour distinguer ces morphèmes sur la base de critères sémantiques et morphosyntaxiques, mais je postule que les trois morphèmes qui composent la catégorie des temps secondaires ne constituent pas un ensemble paradigmatique, questionnant par le fait même la légitimité de la catégorie des temps secondaires.

Mots clés : inuktitut, temps, aspect, sémantique, passé, gradabilité, morphosyntaxe, polysynthèse, présupposition

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Ce mémoire a pour but d’offrir une analyse sémantique et morphosyntaxique des morphèmes de temps gradables de passé de l’inuktitut du sud de Baffin (Qikiqtaaluk Nigiani dans la langue, ou SB pour faire court), entre autres à partir de travaux antérieurs sur les morphèmes de temps de l’inuktitut (Hayashi 2011 ; Hayashi et Oshima 2015, 2017) ainsi que sur d’autres langues possédant également des morphèmes de temps gradables. Ce travail visera plus précisément à déterminer si les morphèmes qui portent la référence temporelle du passé en inuktitut SB constituent des morphèmes de temps à proprement dit, c’est-à-dire s’ils positionnent dans le passé, présent ou futur une éventualité par rapport à un point de référence, s’il s’agit de morphèmes de nature aspectuelle, ou de *Temporal Remoteness Morphemes* (TRM) selon Cable (2013) (voir section 3.1).

L’inuktitut SB, à l’instar de certains dialectes de l’est du Canada, possède un inventaire de morphèmes de temps gradables, c.-à-d. qui positionnent les éventualités d’un énoncé à différents degrés dans le passé ou dans le futur. Ces morphèmes peuvent indiquer, par exemple, si une situation décrite a lieu dans un passé distant ou rapproché au moment de l’énonciation, tel qu’illustré en (1) et (2).

- (1) Jaan tiki -**lauqsima** -juq
 John arriver -P.LOIN -PART.3SG

‘Jaan est arrivé (il y a longtemps).’ (Hayashi 2011, 71)

- (2) Jaan ani **-rataaq** -tuq
 John sortir -P.RÉC -PART.3SG
 ‘John vient tout juste de sortir.’ (Hayashi 2011, 64)

Ces affixes ont été analysés et étiquetés comme des morphèmes de temps dans des travaux antérieurs sur la question (Hayashi et Spreng 2005 ; Hayashi 2011 ; Hayashi et Oshima 2015, 2017). Or, il est possible de soulever certaines incongruités lorsqu’on se penche sur les données, notamment en (3) où on peut constater d’emblée la présence de deux morphèmes de passé (selon les définitions de ces morphèmes dans la littérature) au sein d’un même mot verbal ¹ :

- (3) Tiki **-kainna** **-lauq** -tuq
 arriver -P.RÉC -PASSÉ -PART.3SG
 ‘Il/elle est venu(e) un peu (pour un court moment).’

En (3), on peut voir la racine verbale *tiki(t)*- (arriver) suivie des morphèmes *-kainnaq*² et *-lauq*, respectivement analysés comme étant un morphème de passé récent et de passé « d’avant aujourd’hui » dans les travaux de Hayashi (2011). Elle y présente les critères qu’elle sélectionne pour déterminer si les morphèmes à l’étude, les mêmes qui font l’objet de ce mémoire aujourd’hui, sont des morphèmes de temps grammatical ou non. À partir des travaux de Comrie (1985), Shaer (2003) et Tonhauser (2006) sur le temps, elle avance que « deux temps ne peuvent pas

1. Les données présentées sans attributions proviennent de mes collectes de données personnelles.

2. Les consonnes en fin de morphème sont parfois élidées dépendamment de la première lettre du suffixe subséquent ou de l’identité des morphèmes en question.

être présents dans un même énoncé, alors que deux aspects le peuvent » (Hayashi 2011, 44). Et effectivement, on pourrait se demander comment interpréter (3) si un prédicat porte deux informations de distance dans le temps différentes. Chose surprenante, le morphème habituellement associé au passé récent, *-kainnaq*, semble avoir une interprétation aspectuelle dans l'énoncé ci-haut. Si l'on se fie au critère, peut-être qu'il ne s'agit pas d'un morphème de temps justement, permettant ainsi à des énoncés comme en (3) d'être gérés par la grammaire.

Dans un article sur le gĩkũyũ, une langue bantoue parlée au Kenya qui possède également un inventaire de morphèmes temporels qui encodent sémantiquement des nuances de gradabilité, Cable (2013) avance que ces morphèmes ne sont pas des morphèmes de temps, mais plutôt des morphèmes d'une autre nature grammaticale. Il propose que leur sémantique se situe entre celle des adverbes temporels (p.ex. 'hier', 'demain', etc.) et des morphèmes de temps, puisqu'elle contraint le moment où une éventualité a lieu par rapport au moment d'énonciation. Selon lui, ces morphèmes font partie d'un paradigme régi sous le principe de Maximisation des Présuppositions de Heim (1991), qui stipule qu'un locuteur utilisera l'item ayant la présupposition la plus forte pour un contexte donné.

Puisqu'il ajoute que cette analyse est valable plus largement pour toutes langues possédant des morphèmes temporels gradables, l'objectif de ce mémoire est de voir si celle-ci s'applique à l'inuktitut SB.

Les recherches sur les langues structurellement différentes aux langues indo-européennes viennent enrichir les questions que pose la linguistique de par son objet d'étude : quels composants sont inhérents au langage humain ? Et dans la manifestation de ceux-ci, comment les langues naturelles divergent-elles les unes des autres en termes de marquage, de structure de phrase, de complexité morphologique et de traits grammaticaux ? Ces questions sont particulièrement

saillantes lorsqu'on se penche sur l'étude de la temporalité linguistique. S'il est certain que le temps est un concept que les humains expérimentent tous d'une façon ou d'une autre, il va sans dire que toutes les langues ont nécessairement une manière de situer temporellement les énoncés, sans quoi les phrases de celles-ci seraient temporellement ambiguës. Cela semble ici être une évidence, mais cette question a fait l'objet de plusieurs débats en linguistique. On peut en citer un exemple célèbre, celui du hopi (langue uto-aztèque) et de l'hypothèse Sapir-Whorf. Whorf avait avancé l'idée selon laquelle il n'y avait aucune forme grammaticale, expression ou construction qui réfèrait au temps en hopi, et donc que les locuteurs et locutrices de cette langue expérimentaient ce concept (le temps) d'une façon complètement différente à la nôtre. Il a été démontré bien assez rapidement que la référence temporelle est possible en hopi, et ce, par le biais de suffixes verbaux pour marquer le futur, de constructions syntaxiques, de marqueurs aspectuels, d'informations contextuelles et d'adverbes temporels, de sorte que « les locuteurs du hopi ne se considèrent jamais perdus lorsqu'il faut déterminer si un énoncé fait référence au passé, au présent ou au futur » (Malotki 1983, 622).

Or, on retrouve tout de même dans la littérature un certain nombre de langues qui sont considérées *tenseless*, c.-à-d. qui ne marquent pas obligatoirement le temps sur le verbe (le mandarin ; le st'á't'imcets, une langue salish ; le kaallalisut ou groenlandais de l'ouest, un dialecte de la langue inuit, pour ne nommer qu'elles), ce qui permet de postuler qu'il existe un constituant linguistique qu'on appelle le temps, et que les langues peuvent en être pourvues ou non. Nous définirons celui-ci dans la section 2.1.

L'élaboration d'une théorie translinguistique unifiée sur le temps constitue un défi extrêmement complexe dans la recherche en sémantique, notamment parce que l'on retrouve donc une grande diversité dans la manifestation du marquage de la temporalité dans les langues. Par exemple, certaines langues ne marquent pas la

différence entre le présent et le passé ou le futur sur le verbe (par exemple, les langues chinoises ne marquent le temps), tandis que d'autres distinguent plusieurs degrés de passé et de futur, comme c'est le cas pour l'inuktitut (et c'est vrai pour toutes les variétés qui utilisent le terme inuktitut, soit celles de l'est canadien, pas seulement au sud de l'île de Baffin). Plus d'une quarantaine de langues possédant un système de temps gradables ont été attestées, et elles sont particulièrement courantes dans la famille bantoue, les langues autochtones d'Amérique du Nord et les langues trans-néo-guinéennes (Comrie 1985 ; Botne 2012 ; Hayashi et Oshima 2015).

Certains pourraient même se demander s'il est possible – ou du moins, pertinent – de comparer des langues de familles différentes sous les mêmes termes, s'il existe une catégorie grammaticale de temps qui est applicable translinguistiquement, et si celle-ci possède vraiment les mêmes critères et composantes d'une langue à l'autre (Haspelmath 2007, 2010).

Bien que certaines analyses sémantiques et morphosyntaxiques des morphèmes de temps gradables de l'inuktitut SB ont été proposées auparavant (Hayashi 2011 ; Hayashi et Oshima 2015, 2017), ce travail est le premier à utiliser plus largement les outils de la logique formelle pour en traiter, ainsi qu'à les modéliser au travers des théories de Reichenbach (1947) et de Gosselin (1996) pour en représenter le sens. Il explore également la sémantique des morphèmes temporels dits secondaires de l'inuktitut SB (voir 1.2.1) plus en profondeur, puisque celle-ci n'a été que très superficiellement abordée dans les travaux sur le sujet (Hayashi 2011 ; Hayashi et Oshima 2015, 2017).

1.1 La langue inuit

La langue inuit³ est une langue autochtone de l'Amérique du Nord faisant partie de la famille inuit-yupik-unangan (Johns 2010), également appelée inuit-yupik-aléaoute ou eskimo-aléoute⁴ dans la littérature. Les différents dialectes et sous-dialectes de la langue sont répartis du Groenland à l'Alaska sur un continuum dialectal, où la proximité géographique favorise l'intelligibilité entre les communautés. C'est une langue dite agglutinante et polysynthétique, c.-à-d. qui possède un vaste inventaire de morphèmes affixaux (pouvant être lexicaux ou fonctionnels) et dont les mécanismes morphologiques permettent de produire des mots qui seraient équivalents à des phrases complexes dans d'autres langues (Mahieu et Tersis 2009). Nous avons en (4) un exemple de structure verbale complexe :

- (4) Puijjuraagunnangaalauqsimanngittuq.
 puijjuraaq -gunnaq -ngaaq -lauq -sima -nngit -tuq
 nager -pouvoir -à.la.place -PASSÉ -PERF -NÉG -DÉCL.3SG
 'Il/elle n'était pas capable de nager à la place.'
 (Sud de Baffin ; Compton 2012, 111)

Les mots verbaux sont généralement plus complexes morphologiquement et portent donc un plus haut degré de polysynthèse que les noms (Cook et Johns 2009). On retrouve les affixes intermédiaires ou post-bases entre la racine et la

3. Le terme « inuktitut » désigne généralement les variétés de la langue inuit parlées dans l'est du Canada.

4. Les termes comprenant le mot 'eskimo' sont maintenant à éviter, puisqu'il s'agit d'un mot qui n'est plus accepté ou utilisé par certaines personnes inuit. Les organismes et gouvernements inuit favorisent l'utilisation des endonymes, p.ex. inuktitut pour la macro-langue inuit

flexion, tel que vu dans les gabarit verbal en (5)⁵ :

- (5) [Racine verbale] X Y Z ... Flexion
 hini -liq -nia -haaq - &unga
 dormir -commencer -FUT -sur.le.point.de -APPOS.1SG
 ‘Juste avant que j’aie dormi.’
 (Utkuhiksalingmiut ; Cook et Johns 2009, 154)

On retrouve entre autres parmi les affixes intermédiaires à l’intérieur du mot verbal complexe des morphèmes adverbiaux, modaux, de négation, de temps et d’aspect, pour ne nommer que ces derniers. L’ordre des morphèmes à l’intérieur du mot est déterminé en partie par la syntaxe (Fortescue 1980 ; De Reuse 1994 ; Compton 2009 ; Compton et Pittman 2010 ; Johns 2014). L’ordre des morphèmes est également influencé par leur sémantique, c.-à-d. que la position des affixes détermine sur quels éléments de l’énoncé ils ont portée, comme le formule Fortescue (1980) avec sa règle de Portée Globale (ou *global scope rule*) dans son article sur l’ordre des morphèmes en kalaallisut. Sa règle indique que chaque affixe modifie ce qui est immédiatement à sa gauche, et a une portée supérieure à tout ce qui se trouve à sa gauche dans le mot, et ce, de façon cumulative⁶. On peut constater ce phénomène dans ces données du yupik, une langue apparentée à l’inuktitut :

- (6) a. ayag -ciq -**yugnarqe** -ni -llru -u -q
 aller FUT **probablement** dire PASSÉ INDIC.INTR 3SG
 ‘Il a dit qu’il irait probablement.’

5. Il s’agit de la consonne latérale non voisée [ɬ].

6. Fortescue mentionne également la possibilité que certains affixes se combinent entre eux et forment un seul élément qui aura portée à gauche.

- b. ayag -ciq -ni -llru -yugnarqe -u -q
 aller FUT dire PASSÉ **probablement** INDIC.INTR 3SG
 ‘Il a probablement dit qu’il irait.’

(Mithun 1999 ; cité par Compton 2009, 2)

Un énoncé peut également être composé de plus d’un mot phonologique. L’ordre d’apparition de ces mots est généralement variable dans l’énoncé – même si soumis à quelques contraintes (voir Gillon 1999 ; Turenne 2020) –, qui conserve le même sens, comme on peut le voir en (7) et en (8). Il s’agit d’un phénomène courant dans les langues polysynthétiques.

- (7) a. Quinak -saa -lauq -tara Alana
 chatouiller CAUS PASSÉ DÉC.1SG/3SG Alana(ABS)
 ‘J’ai chatouillé Alana.’
 b. Alana quinak -saa -lauq -tara
 Alana(ABS) chatouiller CAUS PASSÉ DÉC.1SG/3SG
 ‘J’ai chatouillé Alana.’ (Compton et Pittman 2010, 3)
- (8) a. Susaan Taivit -mik nagligusuk -vuq
 Susan David -ACC aimer -IND.INTR.3SG
 ‘Susan aime David.’
 b. Taivit -mik Susaan nagligusuk -vuq
 David -ACC Susan aimer -IND.INTR.3SG
 ‘Susan aime David.’
 c. Taivit -mik nagligusuk -vuq Susaan
 David -ACC aimer -IND.INTR.3SG Susan
 ‘Susan aime David.’
 d. nagligusuk -vuq Taivit -mik Susaan
 aimer -IND.INTR.3SG David -ACC Susan
 ‘Susan aime David.’
 e. nagligusuk -vuq Susaan Taivit -mik
 aimer -IND.INTR.3SG Susan David -ACC
 ‘Susan aime David.’

- f. Susaan nagligusuk -vuq Taivit -mik
 Susan aimer -IND.INTR.3SG David -ACC
 ‘Susan aime David.’ (Mittimatalik ; Gillon 1999, 19)

J’adopterai l’approche de Compton (2012) et de Compton et Pittman (2010) selon laquelle les mots verbaux ou nominaux complexes en inuktitut sont syntaxiquement structurés tels que le sont les syntagmes nominaux et verbaux dans des langues fusionnelles ou analytiques, comme le sont les langues indo-européennes. Cette approche permet de justifier l’ordre non arbitraire des morphèmes post-bases de l’inuktitut (Cook et Johns 2009) en plus d’être cohérente avec le Principe du Miroir de Baker (Baker 1985 ; Compton 2009) et avec le cadre de la morphologie distribuée (Halle et Marantz 1994 ; Harley et Noyer 1999).

Il semble finalement pertinent de soulever certaines particularités de la langue inuit, bien qu’elles ne soient pas centrales à ce travail, notamment le fait qu’elle est dénuée de genre grammatical (optionnel ou obligatoire) ; qu’elle possède un système flexionnel complexe, qui encode le marquage de types de propositions et des informations argumentales (sujet/objet) ; et qu’il s’agit d’une langue qui possède un alignement de cas ergatif/absolutif (plus fréquente), ainsi que nominatif/accusatif (ou oblique) (Johns 2010).

1.2 Analyses précédentes sur le temps dans différents dialectes

La question de savoir si les dialectes de la langue inuit – plus particulièrement le dialecte du groenlandais de l’ouest (kalaallisut) et du sud de Baffin – possèdent ou non un système de temps grammatical a fait l’objet de plusieurs travaux au cours des dernières décennies (Nowak 1994 ; Shaer 2003 ; Bittner 2005 ; Hayashi et Spreng 2005 ; Hayashi 2011), entre autres parce que son système flexionnel n’encode pas systématiquement les informations relatives au temps (Shaer 2003, 139

pour le kalaallisut). Certains soulèvent également le fait que les morphèmes qui décrivent et situent temporellement les situations d'un énoncé (associés au temps et à l'aspect) occupent des positions similaires au sein du mot verbal, ce qui peut les rendre plus difficiles à différencier sur la base de critères purement distributionnels. Dans les exemples suivants (qui proviennent d'une collecte de données antérieure), on peut observer que le morphème d'aspect phasal (Villeneuve 2019) *-liq-* peut être produit avant ou après un morphème associé au temps :

- (9) Kappiasu -gaju **-lir -lauq** -tunga
 avoir.peur -souvent -INC -PASSÉ -PART.1SG
 'J'ai commencé à toujours avoir peur.' (SB)

- (10) Niqi -siu -runnir **-nia(q) -liq** -punga
 nourriture -chercher -ne.plus -FUT -maintenant -IND.1SG
 'Je vais arrêter de chercher de la nourriture dès maintenant.' (SB)

Les travaux précédemment soulignés se penchent donc sur la question de savoir si les affixes temporels de la langue marquent le temps ou autre chose, comme l'aspect, la modalité ou le mode (Swift 2000 ; Bohnemeyer et Swift 2004 ; Shaer 2003 ; Bittner 2005, 2007). C'est ce qui est dit pour le kalaallisut (Fortescue 1984), par exemple, dont les trois morphèmes de futur encodent des distinctions modales⁷, tels que vus en (11) et résumés en (12) :

- (11) a. tuqu **-ssa** -atit
 mourir -FUT -IND.2SG
 'Tu vas mourir (e.g. si tu bois le poison).'

7. Voir Johns (1999) pour des considérations similaires dans les dialectes de l'inuttut du Labrador et du qairnirmiut

- b. siallir **-niaq** -puq
pleuvoir -FUT -IND.3SG
'Il va pleuvoir.'
 - c. taku -qqi **-kkumaar** -pugut
voir -encore -FUT -IND.2PL
'Nous nous reverrons.' (Gloses ajoutées ; Fortescue 1984, 274-275)
- (12)
- a. -ssa- : futur modal, équivalent à l'auxiliaire « *should* »
 - b. -niar- : pour décrire une situation future inévitable
 - c. -jumaar- : pour les situations futures vagues, ou incertaines

L'inventaire de morphèmes ayant une sémantique liée au temps varie de façon considérable d'un dialecte à l'autre, ce qui pose problème si l'on tente de proposer une théorie unifiée pour l'entièreté de la langue inuit. Pour l'ĩñupiaq (Alaska), l'inuinnaqtun (Territoires du Nord-Ouest et ouest du Nunavut) et le kalaallisut (l'ouest du Groenland), on retrouve un inventaire de morphèmes temporels peu nombreux, comprenant plus de morphèmes de futur que de passé. En kalaallisut, les références temporelles peuvent être marquées par différents types de marqueurs qui peuvent interagir ensemble, comme les adverbes de temps, certains modes subordonnés, les affixes de conjonction ainsi que les morphèmes de temps et d'aspect (N. Trondhjem 2017). Pour le sallirmiutun et l'inuinnaqtun, par exemple, ce sont principalement les traits aspectuels de la racine verbale qui vont déterminer la lecture qui sera privilégiée sur le plan temporel (Lowe 1985, 122).

Pour le kalaallisut, les propositions concernant l'existence d'un système de temps grammatical ont évolué au cours des dernières décennies. Dans ses travaux, Fortescue (1980, 1984) présente le kalaallisut comme ayant un inventaire riche de morphèmes de temps, composé de trois morphèmes de futur et de quatre morphèmes de passé. Le statut de ces morphèmes fut ensuite questionné dans les travaux de Shaer (2003) et Bittner (2005), qui postulent que le groenlandais

Inventaire\Dialectes	Iñupiaq	Inuinnaqtun	Kalaallisut
Passé	<i>-qammIq-</i>	<i>-hima-</i>	<i>-sima-</i> <i>-nikuu-</i> <i>-reer-</i>
Futur	<i>-niaq-</i> <i>-kisi-</i>	<i>-niaq-</i> <i>-hun'ngu-</i> <i>-nahuaq-</i>	<i>-niar-</i> <i>-ssa-</i> <i>-jumaar-</i>

Tableau 1.1. Inventaire des morphèmes liés au temps par dialectes selon la littérature

de l'ouest serait en fait une langue *tenseless*, c.-à-d. dépourvue d'un système de temps grammatical. Un des arguments présentés en ce sens est que certains énoncés non marqués peuvent être interprétés au présent ou au passé, dépendamment du contexte discursif et des traits aspectuels de la base, comme on peut le voir en (13) :

- (13) a. aggir -puq
venir -IND.3SG
'(S)he is/was coming.'⁸ (Fortescue 1984, 272 ; cité par Shaer 2003, 9)
- b. tikip -puq
arriver -IND.3SG
'(S)he has come/came.' (Fortescue 1984, 272 ; cité par Shaer 2003, 9)

Or, dans une langue dépourvue de système de temps, la référence temporelle se fait presque exclusivement par le biais d'adverbes temporels optionnels, du

8. Les traductions ont été conservées en anglais puisque les contrastes présentés (parfait versus passé/perfectif) ne sont pas aussi évidents en français.

Dialectes\Nuances de gradabilité	Passé récent	Passé d'aujourd'hui	Passé avant aujourd'hui/général	Passé lointain
Utkuhiksalingmiut			-lauq- -galuaq-	-vaju-
Sud de Baffin	-kainnaq- -rataaq-	-qqau-	-lauq-	-lauqsima-
Nord de Baffin	-rataaq-	-qqau-	-lauq-	-juu-
Tarramiut	-kainnaq-	-qqau-	-lauq-	-lauqsima- -lauju-

Tableau 1.2. Inventaire de morphèmes de passé gradables par dialectes

contexte de l'énoncé ou par le biais de clauses enchâssées (Cover et Tonhauser 2015), ce qui n'est pas le cas pour la langue inuit. Même en kalaallisut, on retrouve minimalement un morphème de futur obligatoire, comme en (11), ce qui démontre une certaine forme de marquage pour le temps dans ce dialecte.

Dans son article, N. B. Trondhjem (2009, 171) avance de son côté qu'en kalaallisut, « le temps est marqué de trois manières différentes, d'abord par le choix d'un mode subordonné pour indiquer des situations simultanées ou séquentielles, deuxièmement par des affixes aspectuels et troisièmement par des affixes de temps ».

Pour les dialectes du Nunavut (Utkuhiksalingmiut, nord de Baffin et sud de Baffin) et du Nunavik (Tarramiut), on constate une importante innovation dans l'inventaire de morphèmes de passé, avec l'apparition du nuances de gradabilités temporelles.

En plus de la taille de l'inventaire de morphèmes, les dialectes inuit varient également sur l'obligation de marquer ou non des énoncés au passé/futur, comme on le voit dans le tableau 1.3. De plus, certains morphèmes temporels sont présents dans plus d'un dialecte, mais l'analyse qu'on en fait varie dans la littérature, comme c'est le cas pour le suffixe *-sima-*, analysé comme un morphème d'aspect perfectif ou parfait (Hayashi 2011) en inuktitut SB, ou comme un morphème de

passé en kalaallisut (Shaer 2003).

Marquage\Dialectes	Iñupiaq	Sallirmiutun	South Baffin	Kalaallisut
Passé	✗	✗	✓	✗
Futur	✗	✓	✓	✓

Tableau 1.3. Marquage obligatoire du temps (indépendant du mode) pour différents dialectes de la langue inuit

Les trois tableaux présentés ci-haut ont été élaborés à partir de plusieurs dictionnaires et grammaires portant sur la langue inuit et ses dialectes (MacLean 1981 ; Fortescue 1983, 1985 ; Lowe 1985 ; Fortescue et al. 1994 ; Johns 2010 ; Briggs, Johns et Cook 2015 ; Kudlak et Compton 2018).

L'hypothèse d'un changement en cours pourrait être de mise, comme en russe, dont l'inventaire de morphèmes temps-aspect est passé de huit en vieux russe, à cinq en russe moyen, à trois – soit le passé, présent et futur – en russe moderne (Andersen 2006). Dans son article, Andersen (2006) présente différents types de changements sémantiques diachroniques, qui pourraient potentiellement expliquer (en partie) la variation entre les dialectes inuit. Il définit notamment la grammaticalisation comme un changement de fonction grammaticale ayant lieu sur l'entièreté d'un système (p.ex., dans le cas du russe, sur le système temps-aspect). Andersen développe également une typologie pour les changements individuels, c.-à-d. qui ont lieu sur quelques items seulement, qui sont préalables à la grammaticalisation, qui va comme suit :

- (14) **Types de changement de contenu grammatical** (Andersen 2006, 232-233)

a. *Grammation* : changement par lequel une expression (lexicale) se voit

attribuer un contenu grammatical via une réanalyse.

- b. *Regrammation* : changement par lequel une expression grammaticale se voit attribuer un contenu grammatical différent (changement dans et parmi les paradigmes grammaticaux) via une réanalyse.
- c. *Dégrammation* : changement par lequel une expression perd son contenu grammatical – passage d’un contenu grammatical à un autre type contenu ou à une absence de contenu – via une réanalyse. (La dégrammation précède généralement une regrammation de l’item, ou tout simplement la disparition de celui-ci dans l’usage.)

Il est à noter que ce mémoire s’inscrit dans une étude sémantique synchronique des morphèmes de temps gradables pour l’inuktitut SB. Il ne s’agit donc pas d’un travail de linguistique comparative et diachronique, mais ces éléments pourraient constituer le sujet de travaux futurs. Je garde tout de même cette avenue tout près, dans le cas où certains aspects diachroniques pourraient aider à l’analyse des morphèmes de l’inuktitut SB. Il existe trop peu de travaux sur cette question précise pour se prononcer sur les procédés entourant la variation décrite plus haut, mais il s’agit d’un cas très similaire à ce qui a été observé dans la famille des langues krou, une branche de la famille des langues nigéro-congolaises. Alors que certaines langues krou ne possèdent aucun morphème de temps, d’autres apparentées font jusqu’à six distinctions temporelles marquées (Marchese 1984, 190). Dans ce cas-ci, il s’agirait d’adverbes temporels qui ont été réanalysés, puis grammaticalisés en morphème de temps. Bien qu’il ne s’agisse pas du point central de ce travail, plusieurs parallèles intéressants resurgissent lorsqu’on compare la langue inuit et les langues krou, jusqu’à la sémantique de leurs morphèmes temporels (p.ex., le morphème de passé d’hier est également associé au passé général). L’innovation dans le nombre de morphèmes temporels pour les dialectes du Nunavut et du Nunavik pourrait être dû à une grammation de certains adverbes temporels

ou morphèmes aspectuels en morphèmes de temps à proprement dit, tout comme il se pourrait que ceux-ci n'aient pas encore été totalement grammaticalisés dans le système de temps de la langue inuit. Fortescue (1985, 194) défend justement qu'en langue inuit, l'innovation des affixes se fait (i) « par la combinaison de morphèmes déjà existants qui produisent un sens qui va au-delà de la somme des sens de ses parties » ou (ii) « par différenciation d'un seul affixe par la combinaison d'éléments sémantiques et (optionnellement) phonologiques/morphophonologiques ». Nous verrons en 5.1.2 que cette hypothèse coïncide avec ce qui semble être l'évolution diachronique de ces morphèmes, suggérant un changement en cours pour les morphèmes de passé récent.

1.2.1 Le dialecte du sud de Baffin



Figure 1.1. Distribution des dialectes de la langue inuit (Noahedits, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons, accessible [ici])

Le groupe dialectal de l'est canadien – généralement appelé *Eastern Canadian Inuktitut* dans la littérature (Dorais 2010, 2017) – se subdivise en six dialectes :

celui de Kivalliq (appelé *kivallirmiutut*, parlé au nord-ouest de la Baie d’Hudson), d’Aivilik (*aivilingmiutut*/*aivilimmiutut*, parlé un peu plus haut au nord de la Baie d’Hudson), le dialecte du Nunavik (*inuttitut*), du Labrador (appelé *inuttut* au nord du Labrador), du nord de Baffin (*qikiqtaaluk uannangani*, au nord de l’île qui porte le même nom) et celui au sud de Baffin (*qikiqtaaluk nigiani*, parlé au sud de l’île de Baffin, sans surprise). L’inuktitut SB est parlé dans les communautés d’Iqaluit, Kimmirut, Kinngait (Cap Dorset), Pangnirtung et Qikiqtarjuaq, toutes situées au Nunavut. Les recherches sur ce dialecte étant principalement conduites à Iqaluit, et considérant la distance géographique qui sépare chacune de ces communautés, il est difficile de déterminer d’entrée de jeu à quel niveau les sous-dialectes qui le composent varient sur la question du temps. Ajoutons également, avant de commencer, que la ville d’Iqaluit en est une où le bilinguisme avec l’anglais est dominant. Dorais (2001, 9) mentionne même qu’il s’agirait d’une communauté diglossique, même si « les inégalités linguistiques qui accompagnent normalement la diglossie ne sont pas aussi nettes qu’elles pourraient l’être ».

En inuktitut SB, les énoncés non marqués peuvent dépeindre des situations au présent ou au passé, dépendamment de la durativité du prédicat verbal (Hayashi 2011, 22). Un prédicat duratif non marqué recevra une interprétation au présent, comme en (15), tandis qu’un prédicat ponctuel non marqué sera interprété au passé immédiat, comme en (16).

- (15) *jaan mumiᑭ -tuq*
 John danser -PART.3SG
 ‘John danse⁹.’

(*‘John dansait/dansera.’) (SB ; Hayashi 2011, 22)

9. Il est important de noter que la traduction obtenue en français permet une lecture habituelle qui n’est pas possible avec cette forme en inuktitut.

- (16) jaan imaaq -tuq
 John tomber.dans.l'eau -PART.3SG
 'John est tombé dans l'eau (tout juste).'
 (*'John tombe/tombera dans l'eau.') (SB ; Hayashi 2011, 23)

L'inuktitut SB est un dialecte de la langue inuit qui possède un large inventaire de morphèmes encodant sémantiquement des informations liées au temps, qu'on nomme généralement temps gradables dans la littérature. On dit qu'une langue possède des morphèmes de temps gradables lorsque celle-ci possède des morphèmes permettant de situer de façon plus précise dans le passé ou dans le futur une éventualité, en donnant des informations sur à quel point elle est distancée du présent (ou d'un autre point de référence) (Cable 2013). Les morphèmes de passé de l'inuktitut SB sont présentés en (17).

- (17) Morphèmes de passé de l'inuktitut SB (Hayashi et Oshima, 2015)
- (i) *-kainnaq/rataaq-* (passé récent, $\approx < 1$ heure)
 - (ii) *-qqau-* (passé d'aujourd'hui)
 - (iii) *-lauq-* (passé général/d'avant aujourd'hui)
 - (iv) *-lauqsima-* (passé lointain, $\approx >$ quelques mois)

Hayashi les classe en deux catégories : les temps primaires et secondaires, distingués à partir de critères sémantiques et morphosyntaxiques (voir p.30) basés sur différents travaux sur le temps et l'inuktitut ainsi que sur ses propres données de terrain. Les morphèmes de passé les plus fréquemment utilisés sont *-qqau-* et *-lauq-*, soit les morphèmes de passé d'aujourd'hui et de passé général respectivement, et ils constituent la catégorie de temps primaire de l'inuktitut SB. Dans la figure 1.2, les morphèmes de passé sont répartis selon leur catégorie respective et leur contexte d'utilisation, c.-à-d. le moment dans le passé qui est couvert sémantiquement.

tiquement lorsqu'ils sont produits. Les zones pointillées du tableau représentent l'espace de variabilité de la borne temporelle (gauche ou droite) correspondante, et les zones grises correspondent aux facteurs subjectifs du locuteur sur l'utilisation de ces morphèmes.

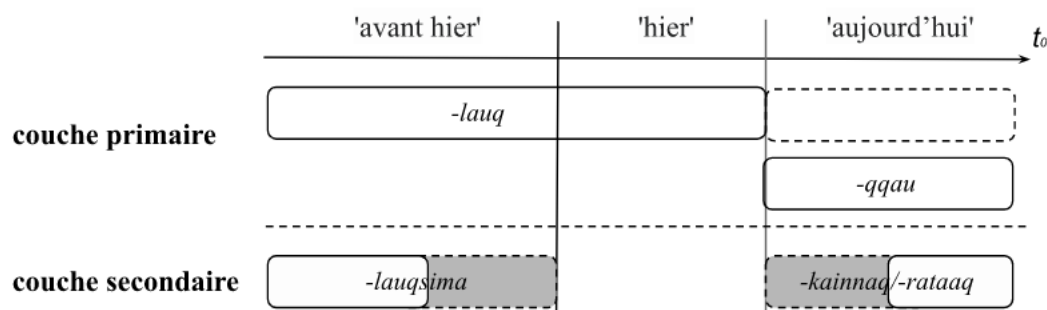


Figure 1.2. Configuration des morphèmes de passé de l'inuktitut SB (Hayashi et Oshima, 2015, p.3)

L'utilisation des morphèmes de passé primaires couvre à eux seuls l'entièreté du passé, et ils sont obligatoires lorsque des noms adverbiaux¹⁰ sont utilisés, comme on peut le voir en (18) pour *-qqau-* et en (19) pour *-lauq-* :

- (18) a. jaan tiki **-qqau** -juq ullaag.
 John arriver -P.AUJ -PART.3SG ce.matin
 'John est arrivé ce matin.'
- b. *jaan tiki **-qqau** -juq ippatsaq.
 John arriver -P.AUJ -PART.3SG hier
 (John est arrivé hier.)

10. Ils sont également considérés comme des noms adverbiaux puisqu'ils peuvent servir de racine par le biais de l'incorporation nominale et qu'ils permettent les marques casuels (ullaami, ullaakut), les suffixes adjectivaux (ullaatsiaq; bon matin) et les marques de possession (ullaangani; le matin du).

- c. *jaan tiki -**qqau** -juq pingasuarusing-mit.
 John arriver P.AUJ PART.3SG cette.semaine-OBL
 (John est arrivé cette semaine.) (SB ; Hayashi et Oshima 2015, 8-9)

- (19) a. jaan tiki -**lauq** -tuq ippatsaq.
 John arriver -PASSÉ -PART.3SG hier
 ‘John est arrivé hier.’
 b. *jaan tiki -**lauq** -tuq ullaaq.
 John arriver -PASSÉ -PART.3SG ce.matin
 (John est arrivé ce matin.) (SB ; Hayashi et Oshima 2015, 9)

Les morphèmes de temps secondaires, *-lauqsima-*, *-rataaq-* et *-kainnaq-*, sont moins fréquents que les temps primaires et ils ne sont pas obligatoires, contrairement aux morphèmes primaires. Par exemple, un locuteur pourrait parler d’une situation qui s’est passée récemment (dans la journée) sans avoir à utiliser *-kainnaq* ou *-rataaq*. Ces morphèmes permettent des spécifications temporelles plus fines que le morphème de passé d’aujourd’hui *-qqau*, sans bloquer la possibilité d’utiliser *-qqau* à la place (Hayashi 2011).

Les morphèmes de passé récent *-rataaq-/kainnaq-* peuvent être utilisés pour décrire une situation qui vient tout juste de se passer, tel que montré en (20). Le morphème de passé secondaire *-lauqsima*, quant à lui, est utilisé pour situer une éventualité qui a eu lieu il y a longtemps. Il est souvent traduit par ‘*a long time ago*’ en anglais, comme le démontre l’exemple (21).

- (20) jaan tiki -**kainnaq/rataaq** -tuq
 John arriver -P.RÉC -PART.3SG
 ‘John vient d’arriver.’ (SB ; Hayashi 2011, 60)

- (21) kati -**lauqsima** -jara
 rencontrer -P.LOIN -PART.1SG/3SG
 ‘Je l’ai rencontré il y a longtemps.’ (SB ; Hayashi 2011, 58)

Il peut arriver que *-lauqsima-* soit utilisé pour décrire une éventualité qui s'est produite aussi récemment que deux jours avant le jour de l'énonciation (soit « avant-hier »), tant que le locuteur a l'intention de souligner l'éloignement de l'éventualité (Hayashi 2011), comme en (22). Il ne peut toutefois pas être utilisé pour décrire une situation qui prend lieu la même journée que le moment d'énonciation ou celle d'avant (voir (23)).

- (22) Situation : *Nous sommes le 2 mai. John est arrivé le 30 avril.*

jaan tiki **-lauqsima** -juq
 John arriver -P.LOIN -PART.3SG

‘John est arrivé.’ (Hayashi 2011, 70)

- (23) Situation : *Nous sommes le 18 mai aujourd'hui. John est arrivé hier, le 17 mai.*

#jaan tiki **-lauqsima** -juq
 John arriver -P.LOIN -PART.3SG

(John est arrivé (le 17 mai).) (Hayashi 2011, 70)

Hayashi résume les propriétés des temps primaires et secondaires, ainsi que la relation entre ces deux catégories par les trois points suivants (60) :

- (24) (i) Toute situation peut être décrite par un temps primaire. (Les temps primaires sont collectivement exhaustifs.)
- (ii) La disponibilité d'un temps primaire bloque l'utilisation d'un autre temps primaire, si celui-ci a une signification plus spécifique. (Les temps primaires s'excluent mutuellement.)

- (iii) Toute situation pouvant être décrite avec un temps secondaire peut aussi être décrit avec un temps primaire, alors que l'inverse n'est pas nécessairement vrai.

Certaines questions peuvent d'emblée être adressées, notamment concernant la catégorisation des temps primaires/secondaires de Hayashi (2011). Hayashi justifie que les morphèmes de temps secondaires sont bel et bien des morphèmes de temps, puisqu'ils sont suffisants dans des contextes où on réfère au passé, pour lesquels l'absence d'un morphème de temps rendrait la phrase agrammaticale :

- (25) a. jaan ani -**kainnaq** -tuq 4 -mit
 John sortir -P.RÉC -PART.3S 4 -LOC
 'John vient de sortir à 4h.'
- b. *jaan ani -∅ -juq 4 -mit
 John sortir -PRÉS -PART.3S 4 -LOC
 (John vient de sortir à 4h) (SB; Hayashi 2011, 61)

L'inuktitut SB possède trois morphèmes gradables de futur, également séparés en catégories de temps primaire et secondaire dans les travaux de Hayashi. Les morphèmes *-niaq* et *-laaq* représentent le miroir des morphèmes *-qqau* et *-lauq*, et constituent la catégorie de futurs primaires de l'inuktitut SB, tandis que *-gumaaq*, le morphème de futur lointain, est catégorisé comme un morphème de futur secondaire, selon Hayashi et Oshima (2015) :

- (26) Morphèmes de futur de l'inuktitut SB (Hayashi et Oshima 2015, 8)

- (i) *-niaq*- (futur d'aujourd'hui)
 (ii) *-laaq*- (futur d'après aujourd'hui)
 (iii) *-gumaaq*- (futur lointain)

Pour mon mémoire, je travaillerai uniquement sur les morphèmes de passé, entre autres à cause du statut controversé – ou plutôt, questionné – du futur dans la théorie sur le temps, souvent considéré comme ayant une interprétation modale plutôt que temporelle puisque qu’il a un statut plus « incertain » que le présent ou le futur (Lyons 1977 ; Sarkar 1998).

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Nous définissons ici l’objet à l’étude : le temps d’un point de vue linguistique et sémantique, en distinguant formellement les notions de temps et d’aspect, et en présentant différents modèles développés afin d’en rendre compte.

2.1 Le temps

Lorsqu’on parle de temps, nous avons plus souvent qu’autrement en tête cette conceptualisation linéaire, allant du passé au futur, qui reflète l’expérience que nous en faisons. Graphiquement, nous le représentons sur une ligne du temps, plaçant le passé à gauche et le futur à droite (du moins, si vous êtes occidentaux. La direction donnée à notre ligne du temps prototypique est arbitraire ; certaines cultures la positionnent de bas en haut, par exemple). Le présent, quant à lui, correspond à un point sur la ligne, qui sépare le passé du futur (Hayashi 2011) :

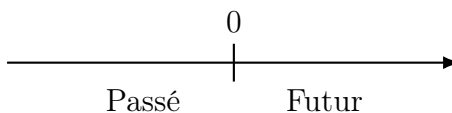


Figure 2.1. Représentation du temps (Comrie 1985, 2)

Ceci étant dit, comment cette conception du temps se reflète-t-elle dans la

langue ? Par quels moyens linguistiques arrive-t-on à positionner dans le passé, présent ou futur des situations ? Plus informellement, le temps grammatical positionne-t-il les éventualités comme des points ponctuels sur une ligne du temps ou comme des moments prolongés délimités par des bornes ? Comment sépare-t-on linguistiquement le passé du présent, ou le présent du futur, si leur délimitation change et évolue au fur et à mesure que le temps s'écoule ?

Il est proposé que le traitement cognitif du temps peut se voir comme une construction sérielle des informations temporelles d'un énoncé, qu'on met à jour au fur et à mesure que des informations s'y ajoute : on tente de positionner les situations/procès/éventualités¹ de façon linéaire (lorsqu'il est possible de le faire) les uns par rapport aux autres ou par rapport à un autre point préétabli dans le discours (Moens 1987). Des éléments de différentes catégories (lexicaux et fonctionnels) peuvent véhiculer des informations qui enrichissent les références temporelles dans un énoncé. On utilise le terme « référence temporelle » pour parler de l'intervalle de temps dans laquelle une éventualité dépeinte dans un énoncé est interprétée (Tonhauser 2011). Pour une phrase comme '*Il marchait*', l'interlocuteur devrait interpréter le procès de *marcher* à un moment antérieur au moment de l'énonciation, sans nécessairement pouvoir placer ledit procès à un moment précis dans le passé. Il est évidemment possible de dire avec plus de précision à quel moment le procès prend lieu, en ajoutant par exemple des adverbes de temps comme dans les phrases suivantes :

(27) Hier, il marchait.

(28) Hier soir, il marchait.

1. J'utiliserai ces trois termes comme des synonymes tout au long du travail.

La référence temporelle peut donc être enrichie par d'autres éléments que des morphèmes de temps à proprement dit. Dans les exemples précédents, le temps – soit le passé – reste inchangé.

On notera que le terme « temps » est ambigu en français ; il regroupe les termes *time* et *tense* de l'anglais, qui réfèrent à deux concepts différents (mais tout de même interreliés). Lorsqu'on fait référence à l'expérience humaine extralinguistique du temps, nous parlons de *time*, tandis que *tense* renvoie à la manifestation grammaticale du positionnement d'un procès dans le temps. Ici, nous utiliserons « temps » pour parler de *tense*, sauf lorsque mentionné.

Lyons (1977, 677) définit le temps comme étant une « catégorie grammaticale déictique qui grammaticalise la relation qui existe entre le temps d'une situation décrite et un point-zéro temporel du contexte déictique ». Hayashi (2011, 2) souligne de façon pertinente qu'il n'est pas évident de déterminer ce que l'on entend par grammaticalisé, considérant que le marquage du temps peut être associé à différentes catégories d'une langue à l'autre, que ce soit dans la flexion verbale, ou par le biais d'auxiliaires ou de particules (Comrie 1985, 11), ce qui rend difficile de le définir sur des critères strictement morphosyntaxiques. Pour les besoins de la cause, nous pourrions définir la grammaticalisation comme étant un phénomène où la grammaire exige un contraste morphologique/sémantique de façon explicite et obligatoire.

Dans son livre sur le temps, Comrie (1985, 125) fournit une définition assez similaire de celle de Lyons (1977), en distinguant toutefois les temps « absolus », qui prennent le moment d'énonciation de la phrase comme point de référence déictique, des temps « relatifs », pour lesquels le point de référence est un autre moment que celui de l'énonciation. À partir de ce qui a été nommé précédemment, nous définirons le temps comme suit :

Définition 1 (Temps). *Le temps est une propriété grammaticale qui est toujours présente dans une clause finie et indique l'emplacement d'une éventualité décrite par rapport au temps d'énonciation ou à un autre point d'ancrage temporel.* (Hayashi 2011)

Mais là encore, certaines questions subsistent, notamment sur ce qui constitue une propriété grammaticale en soi, comme classe fermée, et sur ce qui permet, par exemple, d'exclure des expressions comme *hier*, *demain* ou *en 2001* d'en faire partie. Certains critères ont été développés pour définir le temps comme catégorie grammaticale, entre autres par Comrie (1985), mais pas seulement (voir également Dahl et Velupillai 2005 ; Binnick 2012). Certains de ces critères ont été sélectionnés dans les travaux de Hayashi (2011) sur l'inuktitut afin de déterminer si les morphèmes de temps gradables de la langue constituent bel et bien des morphèmes de cette catégorie, mais il ne s'agit pas de la liste exhaustive des critères qu'il serait possible d'appliquer.

Critères pour le temps :

1. Caractère obligatoire : si une langue possède un système de temps, il doit être obligatoirement marqué sur une clause finie par le locuteur, il ne peut être omis. En d'autres mots, les temps sont « des traits grammaticaux que la grammaire force une phrase à instancier, qu'ils soient nécessaires ou non à l'interprétation » (Hayashi 2011 ; Shaer 2003).
2. Co-occurrence avec un morphème de même catégorie : un morphème de temps ne peut être produit avec un deuxième morphème de temps, tandis que les morphèmes d'aspect grammatical peuvent être produits avec d'autres morphèmes d'aspect. En d'autres mots, il ne peut y avoir qu'un seul morphème de temps par clause finie.
3. Absence de restriction sur la cooccurrence avec des membres de classes as-

pectuelles particulières : certains morphèmes d’aspect ne peuvent être produits avec des verbes de classes aspectuelles particulières (aspect lexical), tandis que les temps ne sont pas soumis à de telles contraintes.

Le deuxième critère a été inclu puisqu’il est utilisé dans la thèse de Hayashi (2011). Bien que celui-ci est sûrement adéquat pour plusieurs langues, il semble discutable pour l’inuktitut SB, considérant les cas de figure où l’on peut retrouver un morphème de passé primaire et un morphème de passé secondaire au sein du même mot verbal, comme on peut le voir en (29-b)² :

- (29) a. Tiki **-qqau -rataaq** -tuq
 arriver -P.AUJ -P.RÉC -PART.3SG
 ‘Il/elle vient d’arriver (aujourd’hui).’
 b. Tiki **-kainna -qqau** -juq
 arriver -brièvement -P.AUJ PART.3SG
 ‘Il/elle est venu(e) un peu (aujourd’hui, pour un court moment).’

Notons également que le troisième critère n’est pas universel translinguistiquement, considérant qu’il existe des langues où le temps et l’aspect sont grammaticalisés de façon indissociable. En français, par exemple, l’imparfait constitue un temps grammatical qui encode l’aspect imperfectif, contrairement au passé composé qui correspond au passé perfectif. Il s’agit donc d’un critère qui n’est pertinent que lorsque la langue à l’étude marque séparément ces deux paramètres – soit le temps et l’aspect – comme il est question ici.

Dans ses travaux, Haspelmath (2003, 2007, 2010) soulève à ce propos une question pertinente : jusqu’à quel point peut-on (ou doit-on) comparer deux langues qui n’ont peut-être rien à voir en termes de structure et de composantes ?

2. Les données présentées sans citation proviennent de mes collectes de données sur le terrain.

Il critique ce qu'il appelle « l'universalisme catégoriel », soit l'idée que des langues de différentes familles possèdent des catégories qui sont universelles, par exemple que toutes langues possèdent une même catégorie adjectivale. Or, on peut s'imaginer assez aisément qu'il existe une variation importante dans tout ce qui est étiqueté comme étant un adjectif dans une langue. L'idée qui en découle serait donc que les catégories grammaticales ne sont pas des entités translinguistiques, et pour bien décrire les langues, on doit créer des catégories descriptives, adaptées à la langue à l'étude. Ces catégories descriptives possèdent évidemment des similarités avec celles d'autres langues, mais leurs différences ne peuvent permettre de les comparer comme si elles étaient des catégories identiques.

Si on en revient à la question du temps, Haspelmath (2010, 679) prend en exemple les travaux de Nordlinger et Sadler (2004, 2008) et de Tonhauser (2008) sur le temps en guaraní (ou guaraní paraguayen, de la famille tupi-guaraní). Les conclusions sur la question diffèrent dans leurs travaux respectifs, notamment parce que les données du guaraní sont soumises à différentes définitions sur ce qui peut constituer une catégorie temporelle :

Généralisation 1 (Généralisation sur le temps). *Les marqueurs de temps n'apparaissent que sur les verbes ; ils n'apparaissent sur les noms dans aucune langue.* (Tonhauser 2008)

Définition 2. *Un marqueur de temps est un marqueur qui affecte l'interprétation temporelle de « son hôte ».* (Nordlinger et Sadler 2004, 2008)

Définition 3. *Un marqueur de temps est un marqueur qui apparaît dans le cadre d'un paradigme grammatical, dont l'occurrence ne dépend pas de la signification de « son hôte », qui code une relation temporelle entre le temps de « l'hôte » et le temps d'énonciation (temps déictique) ou un autre temps contextuellement donné, (temps relatif), qui n'encode pas un changement d'état, et qui exprime un*

sens temporel qui peut être anaphoriquement résolu dans le discours. (Tonhauser 2008)

Si l'on commence avec l'idée que le temps n'apparaît jamais sur le domaine nominal, il est fort probable que la conclusion que l'on en tire est que le phénomène attesté ne correspond pas à du temps selon la généralisation donnée en 1 et la définition en 3 de Tonhauser (2008). À l'inverse, Nordlinger et Sadler (2004, 2008) présentent que le temps sur le domaine nominal est largement attesté dans les langues, notamment en guaraní, rendant alors la généralisation 1 fausse. Selon Haspelmath, leurs différends théoriques découlent du fait que l'existence d'une seule catégorie de temps ait été assumée. La solution à ce problème serait de créer une catégorie descriptive pour la langue et le phénomène à l'étude, composée de concepts comparatifs, soit des concepts créés par des linguistes dans le but spécifique de se prêter à la comparaison translinguistique. Ces concepts comparatifs ne sont pas des primitifs du langage, ils ne peuvent donc être faux, seulement moins pertinents pour le phénomène étudié (Haspelmath 2010, 665).

Nous verrons dans le chapitre 3.1 que Cable (2013) se prête à l'exercice en partie – celui de créer une catégorie propre à une langue, ou plutôt une catégorie qui chevauchent plusieurs autres (T, Asp, Adv) – mais visiblement, nul ne peut s'empêcher de voir si sa théorie s'applique au-delà du contexte de la langue sur elle-même. Nous appliquerons donc cette théorie à l'inuktitut SB plus tard, puisque l'invitation est lancée, en prenant soin de soulever non seulement les similarités entre les deux langues, mais également d'insister sur ce qui diffère dans le traitement de la référence temporelle gradable en gĩkũyũ et en inuktitut SB.

Ensuite, il est tout de même important de souligner qu'il n'est pas non plus préférable de se déconnecter complètement de la théorie linguistique lorsqu'on étudie une langue peu documentée, même lorsqu'elle a été élaborée autour de langues

largement étudiées. Cover et Tonhauser (2015, 2) soulèvent l'idée « qu'un travail de terrain descriptif théoriquement informé a un plus grand potentiel de révéler [...] en quoi une langue diffère des autres langues », permettant de ce fait d'enrichir la théorie linguistique. C'est cette approche qui sera utilisée ici, soit d'utiliser la théorie développée par Cable pour mettre en lumière les caractéristiques de l'inuktitut SB qui seront étudiés dans ce mémoire.

2.2 L'aspect

Maintenant que le temps a été couvert, il est nécessaire de parler d'aspect, puisqu'il s'agit des deux éléments qui gèrent sémantiquement les informations sur la temporalité dans les langues (en grande partie), et qu'on le retrouve dans les critères précédemment nommés pour le temps. Il est parfois dit que le temps gère ce qui a trait à la temporalité externe d'une situation, tandis que l'aspect est lié à sa temporalité interne. On distingue notamment deux types d'aspect. Le premier, l'aspect grammatical, est une catégorie qui exprime les différentes configurations temporelles que peut prendre une situation.

Définition 4 (Aspect grammatical). *L'aspect grammatical correspond aux différentes manières de décrire la temporalité interne des situations d'un énoncé.*

(Comrie 1976)

Cette définition est large, mais elle convient à la multiplicité des façons dont on peut décrire la temporalité interne des éventualités. La distinction principale que l'on retrouve dans la littérature pour l'aspect grammatical est celle de la perfectivité, de laquelle découlent d'autres sous-catégories d'aspect grammatical, tel que montré dans la figure 2.2. L'aspect perfectif décrit une action perçue comme un tout indécomposable, tandis que l'imperfectif correspond à une situation dont la structure temporelle interne est accessible et décomposable.

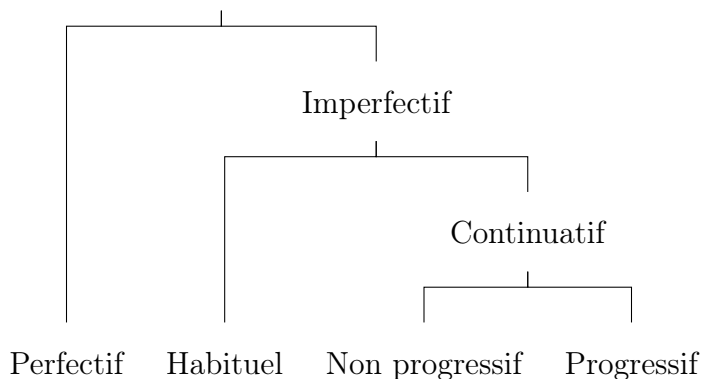


Figure 2.2. Classification des oppositions aspectuelles (Comrie, 1976 :24)

Le deuxième type d’aspect, l’aspect lexical (également appelé *aktionsart* ou *aktionsarten* dans sa forme plurielle), renvoie aux traits aspectuels qui sont inhérents à un procès de par le type d’action qu’il décrit. La catégorisation la plus connue et utilisée encore à ce jour est certainement celle de Vendler (1967), qui distingue les procès selon trois traits temporels polaires, soit la dynamicité, la télicité et la ponctualité d’une éventualité. Dans la catégorisation de Vendler (1967), ces traits permettent de séparer les éventualités en états, activités, accomplissements et achèvements. Comrie (1976) y ajoutera ensuite la catégorie des semelfactifs, qui décrivent des procès ponctuels et atéliques qui peuvent être itérés, contrairement aux achèvements. Ces catégories et les traits qui les caractérisent sont résumés ci-bas en 2.1.

Définition 5 (Aspect lexical). *L’aspect lexical correspond au type de procès (activité, état, accomplissement, etc.) exprimé par le lexème verbal et son environnement grammatical.* (Gosselin 1996)

Il est important de noter que les catégories aspectuelles mentionnées précédemment ne forment pas des catégories universelles. En d’autres mots, les traits

	<i>Dynamique</i>	<i>Télique</i>	<i>Duratif</i>
États	-	-	+
Activités	+	-	+
Accomplissements	+	+	+
Achèvements	+	+	-
Semelfactifs	+	-	-

Tableau 2.1. Classes aspectuelles des verbes selon leurs traits temporels

temporels présentés pour définir ces catégories ne sont pas marqués dans toutes les langues, modifiant ainsi les catégories aspectuelles qui sont saillantes d’une langue à l’autre. Par exemple, les verbes de l’inuktitut SB seraient séparés en trois catégories d’aspect lexical, soit les verbes atéliques, les verbes téliques et les verbes d’état (Spreng 2008 ; Cook et Johns 2009). L’interprétation des suffixes post-bases seraient d’ailleurs non seulement influencée par la catégorie aspectuelle du verbe, mais toutes les acceptions d’un morphème seraient réparties en distribution complémentaire entre ces trois catégories, comme on peut le voir pour le morphème *-liq* dans les exemples suivants (Cook et Johns 2009 ; Villeneuve 2019) :

- (30) a. Mumi(q) **-liq** -tunga
 danser -commencer -DÉC.1SG
 ‘Je commence à danser.’ (atélique)
- b. Uqalimaa(q) **-liq** -tunga
 lire -maintenant -DÉC.1SG
 ‘Je lis maintenant.’ (état)
- c. Aqquti ikaa **-liq** -tara
 rue traverser -en.processus.de -IND.1SG/3SG
 ‘Je suis en train de traverser la rue.’ (télique) (Villeneuve 2019, 13)

De plus, en inuktitut SB, l’aspect lexical du verbe a une influence sur l’interpré-

tation aspectuo-temporelle de celui-ci sans marquage. Les procès ponctuels (les semelfactifs et les achèvements) non marqués reçoivent généralement une interprétation au passé récent, tel que présenté en (31) :

- (31) Jaan kapi -janga tuktu
 John transpercer -PART.3SG/3SG caribou
 ‘John vient (tout juste) de transpercer le caribou.’ (Hayashi et Oshima 2015, 4)

2.3 Modélisation du domaine temporel

2.3.1 Reichenbach (1947)

Reichenbach a développé un système permettant de décrire la temporalité d’un énoncé selon trois paramètres : le moment d’énonciation d’une phrase, une éventualité et un point de référence (Declerck 1986). Ces trois paramètres sont appelés *point of speech* (S), *point of the event* (E) et *point of reference* (R) dans sa théorie et sont répartis sur une ligne du temps linéairement composée, du passé (à gauche) au futur (à droite). Les différentes configurations possibles de ces trois points permettent de représenter différemment certaines nuances présentes, par exemple, dans les temps grammaticaux de l’anglais :

- (32) *I had seen John.* (past perfect)

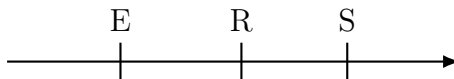


Figure 2.3. Représentation de (32)

(33) *I saw John.* (simple past)

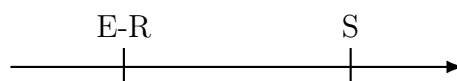


Figure 2.4. Représentation de (33)

(34) *I have seen John.* (present perfect)



Figure 2.5. Représentation de (34)

Ce cadre est intéressant du fait qu’il ne fait pas d’assumption théorique sur les universaux temporels qui devraient ou non se retrouver dans une langue, comme le fait qu’un énoncé doit nécessairement réaliser une projection temporelle (TP) ayant T comme tête flexionnelle (Cover et Tonhauser 2015). Certains voient cet aspect comme une critique, notamment Declerck (1986, 307), qui souligne que le modèle de Reichenbach – qui offre 13 possibilités de configurations différentes entre ‘E’, ‘R’ et ‘S’ – propose des configurations qui ne sont pas attestées dans les langues naturelles. Sur ce point, je me permets de commenter que le fait de permettre plus de configurations me semble être un problème assez bénin, et que ce ne sont pas les critiques les plus importantes que l’on peut faire de Reichenbach.

Le système de Reichenbach (1947) ne permet notamment pas de rendre compte avec précision d’énoncés comme en (36), qui dépeignent des éventualités non ponctuelles, pour lesquelles nous avons des détails sur la durée.

(35) a. *Luc mangeait.*

- b. *Luc mangeait à 5h.*
- (36) a. *Luc mangea en 5 minutes.*
 b. *Luc mangeait depuis 5 minutes.*

Prior (1967, 13) souligne un autre aspect plus faible de Reichenbach, soit sa trop grande simplicité : un seul point de référence ne suffit pas à rendre compte de structures de phrases plus complexes, où deux points de référence seraient nécessaires comme pour la phrase suivante au futur parfait en anglais (Declerck 1986) :

- (37) ‘*I shall have been going to see John.*’

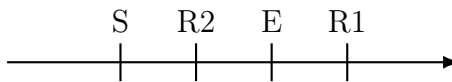


Figure 2.6. Futur parfait en anglais (Prior 1967)

Botne (2012) ajoute également que le système de Reichenbach ne permet pas de rendre compte des nuances de gradabilité du temps ; il peut rendre compte de la distinction présent-passé ou présent-futur, mais ne permet pas d’illustrer clairement des distinctions de type passé récent versus passé lointain, par exemple, ce qui est problématique pour l’étude de la gradabilité dans un système de temps.

Maintenant, pourquoi parlons-nous de Reichenbach si sa théorie semble limitée ? Parce qu’il fait partie des modèles les plus fréquemment utilisés dans les travaux sur le temps et l’aspect, mais également parce que l’extension de sa théorie, dite néo-reichenbachienne (Hornstein 1990 ; Kamp et al. 1993 ; Klein 1994), est utilisée dans divers travaux sur le temps, notamment dans l’article de Cable

(2013), qui sera central à ce mémoire. La prochaine section présente le modèle temporel de Gosselin (1996), qui a été élaboré à la même époque que les théories néo-reichenbachiennes et qui partage plusieurs similarités avec celles-ci.

2.3.2 Gosselin (1996)

Bien que moins souvent utilisé dans les travaux sur le temps et l’aspect, le modèle de Gosselin (1996), dont le formalisme sera utilisé pour rendre compte des données de ce mémoire, offre des avenues intéressantes pour la représentation de la temporalité d’un énoncé. Son modèle, développé pour rendre compte du temps et de l’aspect en français, reprend les trois paramètres de Reichenbach, qu’il formalise de la façon suivante :

- (38) (i) $[B1, B2]$: Intervalle de procès (état, activité, etc.) décrite dans l’énoncé
- (ii) $[01, 02]$: Intervalle correspondant au moment d’énonciation de la phrase
- (iii) $[I, II]$: Intervalle de référence

Un des points crucialement différent entre le système de Reichenbach et celui-ci est que les points ‘S’, ‘E’ et ‘R’ ont été remplacés par des intervalles, qui permettent notamment de représenter des différences aspectuelles comme celles qui distinguent le passé simple perfectif de l’imparfait imperfectif en français (Gosselin 1996), qui sont modélisés comme suit³ :

3. À noter que Gosselin n’est pas le seul à utiliser les intervalles ; elles sont utilisées dans d’autres travaux sur le temps et l’aspect, tel que dans Bennett et Partee (1978), par exemple.

- (39) a. *Luc écrivit un roman.*
 b. *(À ce moment-là) Luc écrivait un roman.* (Gosselin, 1996 :11)

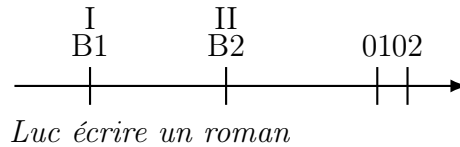


Figure 2.7. Représentation de (39-a)

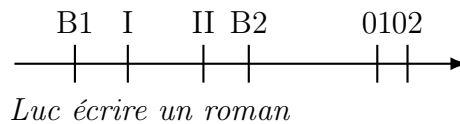


Figure 2.8. Représentation de (39-b)

Il ajoute également à son modèle un paramètre pour rendre compte des compléments circonstanciels de temps, noté par l'intervalle $[ct1, ct2]$, qui correspond au complément circonstanciel « samedi dernier » en (40) :

- (40) $[Samedi\ dernier]_{ct1}$, *Luc a été à la pêche.* (Gosselin, 1996 :12)

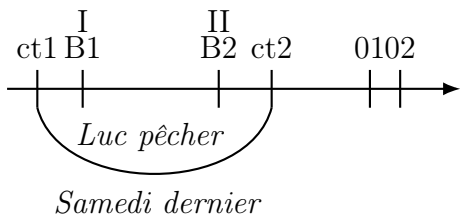


Figure 2.9. Représentation de (40)

Il élabore finalement trois principes généraux sous lesquels la représentation temporelle des énoncés doit minimalement se faire :

1. À chaque énoncé est associé un et un seul intervalle d'énonciation $[01,02]$.
2. À chaque proposition (principale, indépendante ou subordonnée) sont associés au moins un intervalle de procès $[B1,B2]$, et au moins un intervalle de référence $[I,II]$.
3. À chaque complément circonstanciel de temps correspond au moins un intervalle circonstanciel $[ct1,ct2]$. (Gosselin, 1996 :12)

Selon les trois principes susnommés, chaque proposition doit comprendre un intervalle de procès et de référence. Dans le cas où nous sommes devant un phrase complexe comprenant plus d'une proposition, chacune d'entre elles aura un intervalle $[B1,B2]/[I,II]$, qui seront répartis sur deux lignes du temps superposées. L'intervalle d'énonciation $[01,02]$ sera positionné de façon à chevaucher les deux lignes du temps, pour représenter le moment d'énonciation unique. On y ajoute finalement les compléments circonstanciels de temps liés à chaque proposition s'il y a lieu.

(41) *Au cours de la journée, Vinh voulait me dire qu'il aura terminé à temps.*

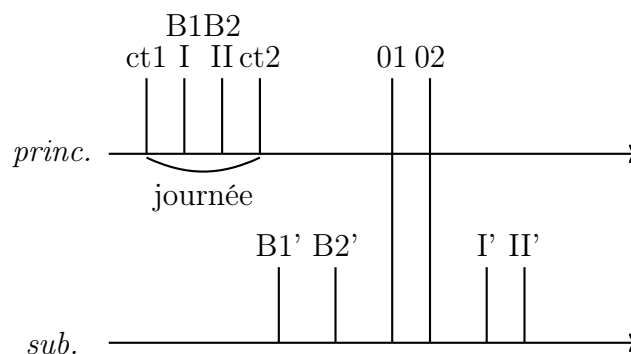


Figure 2.10. Représentation de (41)

Il liste ensuite les relations ou configurations possibles que peuvent avoir les bornes/intervalles les unes avec les autres (p.ex. une relation d'antériorité, de postériorité, de coïncidence, etc.). Ces relations permettront ensuite de mieux décrire et de redéfinir les paramètres temporels principaux comme suit :

(42) **Types de représentations linguistiques** (Gosselin, 1996 :16-17)

- a. Aspect (grammatical⁴) : $[I,II]/[B1,B2]$. L'aspect est défini comme la relation entre l'intervalle de référence (ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel) et l'intervalle du procès lui-même.
- b. Temps « absolu » : $[I,II]/[01,02]$. La relation temporelle dite « absolue » met en rapport l'intervalle de référence de la proposition avec l'intervalle de l'énonciation. Ce qui est nouveau par rapport à la conception traditionnelle, c'est que ce n'est plus la position du procès lui-même par rapport au moment de l'énonciation qui détermine la relation temporelle.
- c. Temps « relatif » : $[I,II]/[I',II']$. La relation temporelle relative dépend du rapport entre deux intervalles de référence, par exemple celui de la principale et celui de la subordonnée, et non pas, comme l'affirmait la tradition, de la relation entre les deux procès.

(43) **Temps absolus**

- a. Passé : $[I,II]$ ANT $[01,02]$ ex. : *Luc dormait*
- b. Présent : $[I,II]$ SIMUL $[01,02]$ ex. : *Luc dort*
- c. Futur : $[I,II]$ POST $[01,02]$ ex. : *Luc dormira*

4. Gosselin indique que « l'aspect lexical sera caractérisé par le type des bornes du procès, ainsi que par leur relation. » (1996 :16).

(44) **Temps relatifs**

- a. Antérieur : [I',II'] ANT [I,II] ex. : *Luc croyait qu'elle avait dormi*
 - b. Simultané : [I',II'] SIMUL [I,II] ex. : *Luc croyait qu'elle dormait*
 - c. Ultérieur : [I',II'] POST [I,II] ex. : *Luc croyait qu'elle dormirait*
- (Gosselin, 1996 :19)

Pour résumer, les modèles de Reichenbach (1947) et de Gosselin (1996) postulent que la relation entre le point de référence et d'énonciation constitue le paramètre relatif au temps, alors que la relation entre le point de référence et celui d'éventualité donne des informations d'ordre aspectuelles. Or, une relation reste mise à l'écart, soit celle entre le point d'éventualité et celui d'énonciation, qui n'est à peu près pas attestée dans la littérature ou dans les théories sur la temporalité. Cette dernière constituera un des points centraux au mémoire, sachant que les marqueurs qui nous intéressent (auxquels je ferai référence par TRM, ou *Temporal Remoteness Morphemes*, qui seront définis en 3.1) contraignent le ET et le UT, à la manière des adverbes temporels. Par ailleurs, l'ajout des bornes [ct1,ct2] dans le modèle de Gosselin (1996) pourrait être utile pour la représentation des TRM sur une ligne du temps ; on pourrait s'attendre à une coïncidence partielle ou complète des bornes [B1,B2] et [ct1,ct2] dans le cas où les morphèmes temporels de l'inuktitut serait des TRM, puisque ces derniers ont une sémantique similaire à celle des noms adverbiaux temporels.

CHAPITRE III

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre présente la problématique de recherche : nous y présentons d’abord le travail de Cable (2013), à l’aune duquel les données de l’inuktitut SB seront évaluées, pour en ressortir les principales caractéristiques qui définissent les *Temporal Remoteness Morphemes* comme catégorie grammaticale, à la suite de quoi les questions de recherche centrales à l’élaboration de ce mémoire seront présentées en 3.2.

3.1 *Temporal Remoteness Morphemes* : Cable (2013)

Dans son article sur le gĩkũyũ, une langue bantoue parlée au Kenya, Cable développe une analyse pour les morphèmes prefixaux de temporalité gradable (qu’il nomme *Temporal Remoteness Morphemes*, ou TRM) de cette langue à partir des outils de la sémantique vériconditionnelle, et plus précisément de l’approche néo-davidsonienne. Le gĩkũyũ marque obligatoirement l’éloignement temporel entre les éventualités et le moment d’énonciation, un phénomène qui est généralement courant dans les langues bantoues. On retrouve pour cette langue un inventaire de trois TRM de passé et deux de futur, qui situent à quel degré dans le passé/futur l’éventualité d’un énoncé se situe :

(45) Les temps gradables du gĩkũyũ (Cable, 2013, 221) ¹

a. *Passé actuel*

Mwangi nĩ**kũ**inaga.

‘Mwangi dansait (aujourd’hui).’

b. *Passé proche*

Mwangi nĩ**ar**ainaga.

‘Mwangi dansait (dans les derniers jours).’

c. *Passé lointain*

Mwangi nĩ**ā**inaga.

‘Mwangi dansait (avant le passé proche).’

d. *Futur actuel*

Mwangi nĩ**kũ**ina.

‘Mwangi dansera (aujourd’hui).’

e. *Futur lointain*

Mwangi nĩ**ak**aina.

‘Mwangi dansera (demain ou plus tard).’

Cable décrit ces TRM non comme des morphèmes de temps, mais plutôt comme des morphèmes ayant une sémantique qui se situe entre le temps et les adverbes temporels comme ‘*hier*’ ou ‘*demain*’, puisqu’ils ne modifient pas le temps du référent (RT), mais restreignent plutôt le temps de l’éventualité (ET) d’un énoncé par rapport au moment de l’énonciation (UT). En plus des TRM, le gĩkũyũ possède un inventaire plus restreint de suffixes qui encodent des informations aspectuelles (perfectif/imperfectif) ainsi que le positionnement dans le temps par rapport à un point de référence :

1. Les exemples provenant de Cable (2013) sont glosés (ou non) tel que présentés dans son article.

- (46) Mwangi no hĩndĩ nĩ- a- **kũ-** in -**aga**
 Mwangi juste temps ASRT- 3SGS- P.ACT- danser -PASSÉ.IMPF
 ‘Mwangi dansait tout juste.’ Passé actuel (Cable, 2013, 249)

L’utilisation d’un TRM dépend, en plus de son sens, de certains paramètres pragmatiques complexes, qui dépendent du type de situation décrite et de facteurs subjectifs au locuteur. Par exemple, pour l’utilisation du préfixe de passé proche *ra-*, l’éventualité ne s’est pas nécessairement déroulée hier : certaines situations peuvent modifier ce qui est considéré comme étant survenu récemment ou non, comme on peut le voir en (47).

- (47) Passé proche :
- a. Mwangi nĩ**ra**inaga (*iyo)
 Mwangi ASRT-3SGS-P.PROC-danser-PASSÉ.IMPF avant-hier
 ‘Mwangi dansait.’
Jugement du locuteur : Incorrect si Mwangi dansait il y a deux jours.
- b. Guuka nĩ**ra**kwire (iyo)
 grand-père ASRT-3SGS-P.PROC-mourir-PASSÉ.PERF avant-hier
 ‘Grand-père est mort.’
Jugement du locuteur : Avec ou sans ‘iyo’, peut être dit si le grand-père est mort plusieurs jours auparavant. (Cable, 2013, 224)

Il s’agit de la même chose pour le préfixe de passé lointain *ā-*, qui est généralement utilisé pour décrire des éventualités qui ont eu lieu plusieurs semaines, mois ou années auparavant. Mais produit avec certains verbes dans d’autres contextes, comme avec le verbe ‘danser’ en (48), le passé lointain peut être utilisé même si le procès a eu lieu seulement deux jours auparavant :

- (48) Mwangi $\bar{n}\bar{a}inaga$ (iyo).
 Mwangi ASRT-3SGS-P.LOIN-danser-PASSÉ.IMPF (avant.hier)
 ‘Mwangi dansait.’
 Jugement du locuteur : Avec ou sans ‘iyo’, peut être dit si Mwangi dansait
 deux jours auparavant. (Cable, 2013, 224)

On retrouve le même phénomène pour l’utilisation d’un TRM de futur. L’utilisation du morphème de futur actuel (ou futur d’aujourd’hui, appelé *current future* dans son article) est normalement utilisé pour les éventualités qui auront lieu dans la même journée que le moment de l’énonciation, sauf lorsque l’éventualité semble « psychologiquement tout près », comme dans le cas des éventualités qui « semblent imminentes ou qui sont programmées » (Cable 2013, 229) :

- (49) Tũ- **kũ-** Ø- thi -a mweri ũyũ
 1PLS- P.ACTU- FUT- aller -VF mois ce
 ‘Nous irons ce mois-ci.’ (Cable 2013, 229)

Cable (2013) résume donc le sens des TRM du $\bar{g}\bar{i}k\bar{u}y\bar{u}$ comme suit, à partir des contextes pragmatiques décrits précédemment :

- (50) a. Passé/futur actuel $k\bar{u}$ - : Ne s’applique que pour les situations ayant lieu aujourd’hui.
 b. Passé proche ra - : S’applique à toutes les éventualités ‘récentes’ dans le passé, incluant celles qui ont lieu aujourd’hui.
 c. Passé lointain $\bar{a}$ - : S’applique à toutes les éventualités dans le passé, incluant celles récentes et celles d’aujourd’hui.
 d. Futur lointain ka - : S’applique à toutes les éventualités ‘récentes’ dans le futur, incluant celles qui ont lieu aujourd’hui. (Cable 2013, 245)

Selon l’auteur, ces TRM agissent comme des intervalles imbriquées, ou *nested intervals*, c.-à-d. que ceux-ci couvrent des intervalles de temps qui s’imbriquent les uns dans les autres, au lieu de couvrir des intervalles de temps distinctes. Les intervalles pour les TRM du passé sont modélisées dans le tableau suivant :

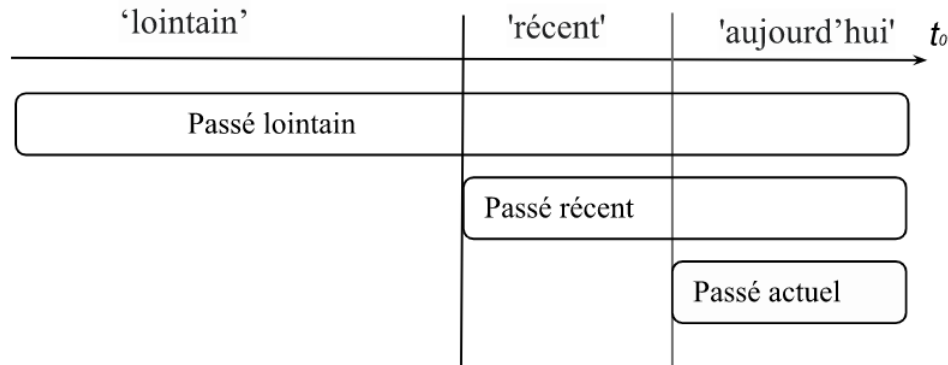
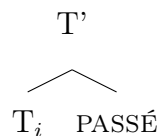


Figure 3.1. Interprétation des intervalles imbriquées des TRM du passé en gĩkũyũ

Ensuite, Cable introduit l’idée selon laquelle le temps possède une sémantique similaire à celle des pronoms, pour lesquels les traits temporels (passé/présent) servent à contraindre la référence au temps, comme les traits de genre contraignent l’utilisation de certains pronoms (idée que l’on retrouve dans Heim 1994 et dans Kratzer 1998 notamment, parmi la vaste littérature à ce sujet). Le temps passé aurait la structure syntaxique suivante :

(51) La structure syntaxique du passé (Heim, 1994)



Les traits comme [PST] serviraient à introduire des présuppositions sur la

référence au temps lui-même, qui sont interprétables à partir d’une fonction d’assignation variable g et d’un moment d’évaluation t :

(52) Les composantes sémantiques du temps passé (Cable, 2013, 233)

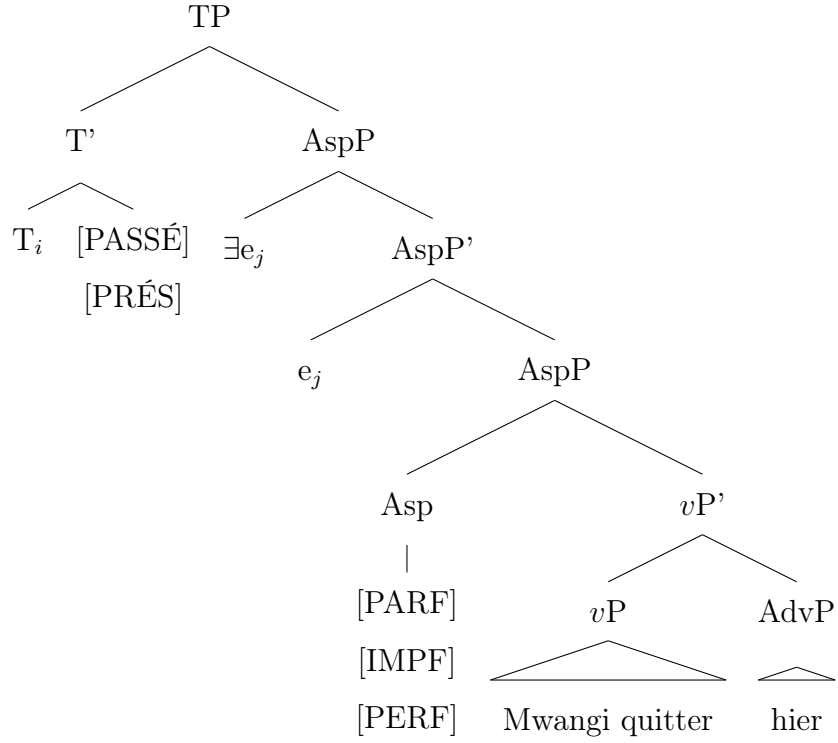
- a. $\llbracket T_i \rrbracket^{g,t} = g(i)$
- b. $\llbracket \text{PASSÉ} \rrbracket^{g,t} = [\lambda t' : t' < t.t']$
- c. $\llbracket \text{PRÉS} \rrbracket^{g,t} = [\lambda t' : t' \subseteq t.t']$

Les formules présentées en (52) indiquent que le temps dénotent des intervalles temporels en particulier. Or, nous avons soulevé un peu plus tôt que le temps était régi par la relation entre l’UT et le RT. Cable réconcilie donc ces deux points, en stipulant que le noeud syntaxique de temps TP encode le temps du topic (ou de référence, si l’on suit la théorie de Reichenbach 1947), et formule l’hypothèse de Kratzer (1998) comme suit :

Définition 6 (Hypothèse clé : le temps dénote le RT). *Le nœud syntaxique de temps TP d’une clause dénote le RT. Les traits temporels sur le nœud de temps contraignent la référence du TP, et donc l’identité du RT.* (Kratzer 1998)

On retrouve ensuite le syntagme aspectuel AspP en complément du TP, avec les traits aspectuels [PERF] (parfait), [PRV] (perfectif) et [IMP] (imperfectif) sous la tête Asp. Le complément de AspP est le v P, qui contient la racine verbale et ses arguments. Finalement, et il s’agit sûrement du point le plus important, on retrouve en position de spécificateur de AspP un pronom d’évènement davidsonien ‘ e_j ’, qui est lui-même lié à un quantificateur existentiel ‘ $\exists e_j$ ’. En d’autres mots, il suppose que l’argument d’évènement Davidsonien du v P est projeté syntaxiquement dans l’AspP, et que la clôture existentielle sur cet argument a lieu dans la syntaxe.

(53) Morphosyntaxe du temps et de l'aspect (Cable, 2013 :234)



On note évidemment que le futur ne fait pas partie des définitions nommées précédemment, et qu'on ne le retrouve pas comme trait sous T, parce que Cable ne le traite pas comme une valeur de temps.

Pour ce qui est des TRM, Cable propose qu'ils ont un statut syntaxique similaire à celui du temps, pour lequel les traits temporels sont adjoints au pronom T pour contraindre le RT. Ils ont une fonction d'identité partielle qui est adjointe à l'argument d'évènement ' e_j ', et contraignent donc l'ET.

Définition 7 (La syntaxe des TRM en gĩkũyũ). *Les TRM du gĩkũyũ sont adjoints à l'argument d'évènement ' e_j ' en position de spécificateur de AspP.* (Cable 2013)

3.1.1 Maximisation des présuppositions

Pour l'analyse sémantique des TRM, Cable s'appuie sur les cas de figure dans lesquels les locuteurs sont (partiellement) ignorants du moment exact où une éventualité a lieu. Il y a notamment des contextes dans lesquels certains TRM semblent avoir un sens moins marqué que d'autres, pour lesquels le locuteur connaît le moment exact du procès. Nous avons également vu brièvement que l'interprétation de certains TRM pouvait dépendre du type de verbe utilisé, ou encore du contexte pragmatique de la situation décrite. Cela nous amène nécessairement à se demander quel TRM le locuteur doit utiliser lorsqu'il n'est pas certain si un procès a eu lieu récemment ou non, par exemple. Par le biais de séances d'élicitation avec des locuteurs natifs, il développe une description de l'utilisation « hiérarchique » des TRM, soit celle illustrée par les intervalles imbriquées. Par exemple, si le locuteur est complètement ignorant du moment où l'éventualité a eu lieu, le passé lointain doit être utilisé. Si le locuteur sait que l'éventualité a eu lieu récemment, sans toutefois pouvoir dire si c'était aujourd'hui, hier ou il y a quelques jours, le passé proche doit être utilisé. Les TRM dont l'utilisation est plus précise, c.-à-d. qui sont utilisés lorsque le locuteur a des connaissances sur le moment de l'éventualité, sont considérés plus forts que ceux utilisés en contexte d'ignorance. À partir de cette analyse, Cable formule donc le principe de spécificité des TRM comme suit, basé sur le principe de maximisation des présuppositions de Heim (1991)² :

Définition 8 (Principe de spécificité des TRM). *Les locuteurs doivent utiliser le TRM le plus spécifique compatible avec leurs connaissances. Si l'utilisation d'un TRM α est possible dans un certain contexte, alors le locuteur ne peut utiliser*

2. Ce principe rappelle ceux du *Elsewhere Principle* ou *Maximal Subset Principle*, qui sont souvent cités dans les travaux en morphologie et en phonologie, mais nous nous en tiendrons à la terminologie en sémantique.

aucun TRM plus faible que α .

(Cable 2013)

Il justifie tout d’abord la création de ce principe spécifique aux TRM par la première sous-maxime gricéenne de quantité (Grice 1975), qui exhorte un locuteur à être aussi informatif que possible.

Définition 9 (Maxime de Quantité). « *Rendez votre contribution aussi informative que nécessaire (pour le bien du dialogue). Ne rendez pas votre contribution plus informative que nécessaire.* » (Grice 1975)

L’exemple suivant illustre ce phénomène avec un dialogue pour lequel (54-b) semble être une réponse incorrecte, bien qu’elle soit vraie, puisqu’elle n’est pas assez informative dans le cas où un individu nommé *Marie* a bel et bien quatre enfants. Le locuteur est en quelque chose contraint à utiliser l’affirmation la plus forte, (54-a), qui semble être la seule acceptable dans ce contexte :

(54) **Situation** : *Marie a quatre enfants. Bill demande à Marie combien elle a d’enfants.*

a. J’ai quatre enfants.

Jugement : Bon dans ce contexte.

b. J’ai trois enfants.

Jugement : Agrammatical dans ce contexte. Ne serait produit que si Marie avait trois enfants. (Cable 2013, 250)

Mais Cable rejette l’explication gricéenne. Il soulève que bien qu’on ait l’impression qu’il s’agisse du même phénomène et que seulement l’un des énoncés ne semblent acceptable en (55), aucun des contextes qu’il fournit à ses informateurs « n’exige » réellement qu’une éventualité ait lieu à une heure précise, alors que la

maxime de quantité oblige les locuteurs à être « aussi informatifs que l'exigent les objectifs communicationnels de l'échange » (Cable 2013, 249) :

(55) Le Principe de spécificité et le passé immédiat perfectif

Situation : *Votre colocataire Mwangi vient de partir pour le magasin il y a quelques minutes. Votre ami Kamau entre et demande où est Mwangi. Vous répondez :*

a. Mwangi nĩ-a-**a**-thi-a nduka

Mwangi ASRT-3SGS-P.IMM.PERF-aller-VF magasin

‘Mwangi est allé au magasin.’

Jugement : Bon dans ce contexte. Produit comme traduction de l’anglais “Mwangi went to the store.”

b. Mwangi nĩ-a-**Ø**-thi-ire nduka

Mwangi ASRT-3SGS-P.ACTU-aller-P.PERF magasin

(Mwangi est allé au magasin.)

Jugement : Agrammatical dans ce contexte. (Cable 2013, 248)

Cable s’en retourne donc vers le Principe de maximisation des présuppositions de Heim (1991), qui va comme suit :

Le principe [de maximisation des présuppositions] est déclenché par certains éléments lexicaux qui possèdent un ensemble d’alternatives prédéterminées. À cet égard, l’analyse est similaire à l’explication néo-gricéenne des implicatures scalaires, qui sont déclenchées par des échelles lexicalement déterminées. Dans le cas présent, cependant, les alternatives sont censées avoir des présuppositions différentes plutôt que des forces assertives différentes. (Schlenker 2012, 2)

Cette avenue lui semble être une meilleure explication pour le *gĩkũyũ*, puisqu'elle justifie qu'on puisse choisir la forme la « plus spécifique » possible, en opposition à des formes « moins spécifiques », sans que l'information en jeu soit « conversationnellement importante » (Cable 2013, 252).

La maxime de quantité est également une avenue qui a été explorée pour ce qui est de la production des morphèmes temporels de l'inuktitut, mais elle fut rejetée à cause que « l'intuition du locuteur est tout à fait clair que l'utilisation de *-lauq* pour décrire une situation [qui a lieu aujourd'hui] est beaucoup plus "inacceptable" qu'étrange ou fallacieux » (Hayashi 2011, 53).

Il est important de noter que même si les TRM du *gĩkũyũ* possèdent une sémantique qui s'apparente à celle des adverbes temporels, ces derniers ne sont pas soumis au principe de spécificité formulé par Cable. En effet, lorsque la localisation temporelle d'une situation est restreinte par un adverbe, les locuteurs sont libres de faire des assertions qui sont « logiquement plus faibles que ce que leur connaissance permet » (Cable 2013, 251), comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

- (56) **Situation :** *Mwangi planifiait depuis longtemps un voyage à New York. Il devait partir hier soir, mais a appris à la dernière minute que son vol était annulé. Il est maintenant coincé à la maison et se sent très déçu. Vous savez tout cela. Votre ami Kamau demande pourquoi Mwangi a l'air si maussade. Vous répondez :*

Mwangi nĩ-a-**ra**-end-aga kũ-thi-a New York (ira)/(ira hwainĩ)...

Mwangi ASRT-3SGS-P.PROC-vouloir-PASSÉ.IMPF INF-aller-VF New York (hier)/(hier soir)

‘Mwangi voulait aller à New York (hier/hier soir)...’ (mais son vol a été annulé.)

Jugements :

- (i) La phrase peut être dite avec ou sans *ira* ‘hier’.
- (ii) La phrase peut être dite avec ou sans *ira hwainĩ* ‘hier soir’.

Le locuteur, sachant le moment exact du départ de Mwangi, a été contraint d’utiliser le TRM de passé proche *-ra-*, mais il est libre d’utiliser ou non l’adverbe temporel le plus précis dans ce contexte-ci, en l’occurrence *ira hwainĩ* (hier soir).

- (57) Sémantique des TRM en gĩkũyũ (Cable 2013, 254), le symbole ∞ indique le recouvrement d’intervalles
- a. $\llbracket \text{P.LOIN} \rrbracket^{g,t} = [\lambda e: e]$
 - b. $\llbracket \text{P.PROC} \rrbracket^{g,t} = [\lambda e: T(e) \infty \text{RÉC}(t). e]$
 - c. $\llbracket \text{P.ACTU} \rrbracket^{g,t} = [\lambda e: T(e) \infty \text{day surrounding } t. e]$

Finalement, la proposition principale de Cable est que les langues qui marquent plus de distinctions temporelles de gradabilité ne possèdent pas plus de temps que les langues ayant un système à trois voies passé-présent-futur ; elles ont simplement une catégorie grammaticale fonctionnelle que ces dernières ne possèdent pas. Bien que les caractéristiques des TRM dans le système temps-aspect du gĩkũyũ aient une dénotation similaire aux caractéristiques du temps, elles diffèrent sémantiquement et syntaxiquement : les traits du temps sont projetés sous le nœud T et modifient le temps de référence, tandis que les TRM projettent des traits sous Asp qui modifient plutôt un argument d’évènement Davidsonien ‘ e_j ’, qui introduit une présupposition sur le temps de l’éventualité.

- (58) **Situation** : *Mwangi nous dit depuis un moment qu’il a l’intention de se rendre à New York. Aujourd’hui, nous sommes allés chez lui pour lui dire au revoir, mais sans que nous le sachions à ce moment-là, il était déjà*

parti hier.

‘ Quand nous sommes arrivés chez lui, Mwangi était déjà parti.’ (Cable 2013, 269)

	Traits modifiant le nœud T	Traits modifiant l’argument d’évènement
Anglais	[PRS],[PASSÉ]	(aucun)
Lillooet	[Non-Futur]	(aucun)
Guarani	(aucun)	(aucun)
Gikuyu	[PRS],[PASSÉ]	[P.IMM], [P.ACTU],[P.PROC], [PASS.LOIN]
Inuktitut	(aucun)	[P.PROC],[PASS.LOIN]

Tableau 3.1. *Typologie potentielle du système temps-aspect* (Cable, 2013 : 273)

Cable termine en se demandant si toutes les langues qui possèdent des temps gradables ne seraient pas dotées de cette catégorie grammaticale fonctionnelle, constituée d’un paradigme de morphèmes en distribution complémentaire basée sur les présuppositions de distance temporelle, au lieu de posséder plus de temps que d’autres langues. Le tableau 3.1 illustre les différentes configurations considérées par Cable, parmi lesquelles on retrouve ses stipulations concernant l’inuktitut. L’objectif de cette recherche sera donc de déterminer si l’inuktitut SB est pourvu ou non de cette même catégorie grammaticale. Bien que le concept d’ignorance ait été testé à quelques égards dans Hayashi (2011), certains paramètres restent à confirmer, qui permettront de déterminer si les morphèmes gradables de l’inuktitut couvrent des intervalles distinctes ou imbriquées, par exemple.

3.2 Questions de recherche

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, il existe des différences importantes entre les morphèmes de passé dits primaires et secondaires de l'inuktitut SB. Au vu des éléments d'analyse de Cable sur le *gĩkũyũ*, notamment sur la nature présuppositionnelle des TRM, sur les intervalles qu'ils couvrent et sur les éléments pragmatiques qui influencent leur utilisation, je formule mes questions de recherche comme suit :

- QR1. Parmi les morphèmes de référence temporelle de l'inuktitut SB, est-ce que certains sont des morphèmes de temps, c.-à-d. qui positionnent les énoncés dans le temps par rapport à un point de référence (RT), ou s'agit-il de TRM, c.-à-d. de morphèmes qui contraignent le moment où une éventualité (ET) a lieu par rapport au moment du discours (UT) ? Les morphèmes de passé de l'inuktitut SB constituent-ils une classe homogène comme les TRM en *gĩkũyũ* ?
- QR2. Est-ce que les morphèmes de passé de l'inuktitut (primaires et secondaires) couvrent des intervalles de temps disjointes ou imbriquées ? Et est-ce que leur emploi semble soumis aux mêmes contraintes que les morphèmes du *gĩkũyũ* ?

Dans la section 5, j'avance que les morphèmes de passé de l'inuktitut SB ne semblent pas constituer une catégorie identique à celle des TRM tels que décrits par Cable. Je questionne également le fait que l'ensemble des morphèmes de passé présentés dans ce mémoire fassent partie d'une seule et même catégorie homogène, notamment à cause du caractère éclectique ou non systématique de la distribution des morphèmes secondaires (voir 5.1.2 et 5.1.3), en opposition à la distribution plus « stable » de leurs homologues primaires.

Mais avant, je présenterai en 4 la méthodologie de recherche et les méthodes d'élicitation qui ont été utilisées pour l'élaboration de ce corpus.

CHAPITRE IV

MÉTHODE

4.1 Méthodologie et corpus

Les données présentées dans ce mémoire ont majoritairement été récoltées sur le terrain à Iqaluit, au Nunavut (sauf lorsque mentionné), sous le certificat d'éthique n° 2019-2164. Une dizaine de locutrices de l'inuktitut du sud de Baffin ont été rencontrées lors d'entrevues d'environ une heure, durant lesquelles elles ont effectué diverses tâches d'élicitation. Une seconde collecte de données a été conduite durant le mois d'octobre 2022, afin de préciser certains aspects pragmatiques liés aux données préalablement récoltées. Une fois les données collectées, l'objectif était de développer des descriptions sémantiques et logiques dans une perspective compositionnelle, modélisées au travers de la théorie de Reichenbach (1947) et de Gosselin (1996), grâce aux contextes fournis et aux jugements de félicité demandés aux participantes.

4.1.1 Méthodes d'élicitation

Parmi les méthodes d'élicitation utilisées pour récolter les données, on retrouve (i) la traduction de phrases de l'anglais à l'inuktitut, et de l'inuktitut à l'anglais, (ii) la traduction de courtes histoires de l'anglais à l'inuktitut, (iii) la description de matériel visuel (images individuelles et histoires illustrées) ainsi

que (iv) de jugements de grammaticalité et de félicité de phrases en inuktitut avec contexte fourni. Les courtes histoires que les locutrices ont eues à traduire proviennent en partie de l'article de Cable (2013), et servent principalement à vérifier si les morphèmes attestés pour l'inuktitut SB apparaissent fréquemment et dans les contextes attendus. Elles ont été légèrement modifiées pour être mieux adaptées à la langue à l'étude et aux contrastes temporels qu'on y retrouve, ainsi que pour intégrer le contexte de façon plus fluide dans l'histoire. Cable offrait un contexte en anglais à ses participants de recherche et leur demandait de traduire l'histoire qui en suivait, mais cela peut créer une disjonction entre ces deux parties, alors que la production linguistique demandée dépend des informations fournies dans le contexte. Pour mieux l'intégrer à l'histoire, le contexte a donc été changé en narration, que les participantes devaient également traduire. Je testerai finalement certains aspects pragmatiques – notamment quel morphème de passé doit être utilisé si le locuteur ignore quand une situation a eu lieu – par le biais de jugements de grammaticalité et de félicité demandés aux participantes de recherche. Les données seront d'abord enregistrées lors des rencontres à l'aide d'un enregistreur audio Zoom H1, puis traitées et préalablement segmentées sur le programme ELAN.

4.1.2 Phénomènes à l'étude

Comme cela a été mentionné précédemment, des courtes histoires ont été reprises de Cable (2013) afin de reprendre des contextes où l'on peut contrôler la connaissance des locuteurs face à une situation donnée. En voici un exemple :

- (59) **Contexte** : *Aujourd'hui, Maata a rendu visite à un groupe de ses amis qui vivent ensemble. Elle ne les a pas vus depuis un certain temps. Lorsqu'elle se rend chez eux, elle remarque qu'ils ont une nouvelle télévision. Elle n'a*

absolument aucune idée du moment où ils l'ont achetée : cela aurait pu être aujourd'hui, hier ou il y a des semaines. Plus tard dans la journée, elle rentre chez elle. Sa colocataire demande comment tout le monde va. Maata veut lui parler de la nouvelle télévision.

Colocataire : C'était quand la dernière fois que tu les avais vus ?

Maata : Je ne sais pas, il y a plusieurs mois je dirais.

Colocataire : Du nouveau dans leur vie ?

Maata : Ils ont acheté une nouvelle TV.

Colocataire : C'est génial ! J'imagine que vous avez écouté quelque chose.

Maata : Oui. Quand nous l'avons allumée, il y avait une mauvaise émission de télé-réalité, mais juste quand elle s'est terminée, notre film préféré a commencé.

En (59), nous avons une courte histoire contenant plusieurs éléments qui nous intéressent : un contexte dans lequel une télévision a été achetée à un moment inconnu, deux personnages qui doivent rapporter cette information qui a eu lieu dans le passé (sans savoir quand exactement), et une description d'éventualités qui ont eu lieu ce soir-là. Il est donc possible, par le biais d'histoires comme celles-ci, de tester quels morphèmes seront produits lorsque le locuteur ignore le moment précis où une situation a eu lieu, par exemple.

Il a également été demandé aux participantes de décrire du matériel visuel correspondant à de courtes histoires imagées en plusieurs cases, à la manière d'un *storyboard*, comme présenté en 4.1. Il est évidemment plus complexe d'installer un contexte temporel avec des images statiques, mais cela reste possible par le biais de dialogues dans lesquels des adverbes temporels sont utilisés. L'avantage de cette méthode, c'est qu'on ne part pas d'une autre langue pour traduire des énoncés vers la langue cible, ce qui permet d'avoir des données plus naturelles.

Dans l'histoire illustrée en 4.1, par exemple, nous avons deux personnages qui ont une conversation. Le premier interlocuteur demande à la personne devant lui si elle a des nouvelles de son frère Charlie, ce à quoi elle répond qu'ils ne se sont pas parlé depuis longtemps, ce qui permet de positionner l'action de parler dans un passé lointain. À la dernière case, Charlie vient voir cet interlocuteur et lui dit qu'il s'est marié hier, ce qui permet de positionner une autre éventualité dans un passé plus rapproché, soit la veille de l'énonciation.

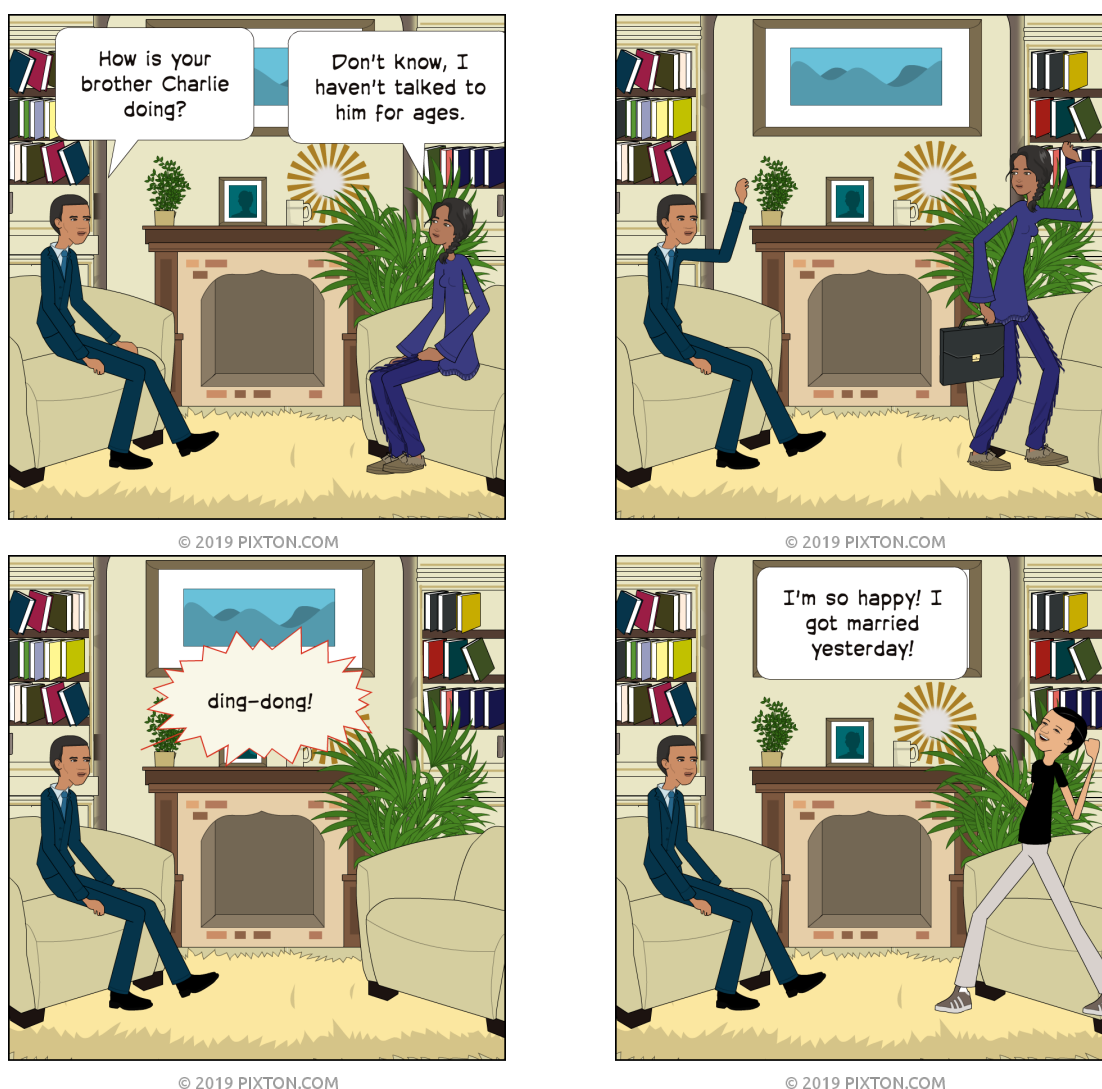


Figure 4.1. Élicitation de matériel visuel

La section qui suit présente la description approfondie et l'analyse des morphèmes de passé gradable de l'inuktitut SB à l'aune des éléments théoriques précédemment abordés sur l'inuktitut, le temps et les TRM. Les données récoltées sur le terrain ont permis de tester les contextes qui exigent l'utilisation d'un morphème de passé en particulier, ainsi que les éléments pragmatiques de la théorie de Cable (2013) sur la spécificité et l'ignorance du locuteur.

CHAPITRE V

DESCRIPTION ET ANALYSE

Ce chapitre est consacré à l’analyse des morphèmes de passé présentés précédemment afin de faire le pont entre l’hypothèse de Cable (2013) sur les TRM (section 5.2) et comment se manifeste la référence temporelle gradable en l’inuktitut SB. Les travaux de Hayashi (2011) et Hayashi et Oshima (2015, 2017) ont déjà offert une description assez approfondie de ces morphèmes, Hayashi et Oshima (2015) font même allusion aux travaux de Cable (2013) dans leur article, mais la question n’est qu’effleurée. L’objectif est donc de faire ressortir des caractéristiques précises permettant de faire ces parallèles et de couvrir certains aspects moins décrits dans les travaux susnommés.

La section qui suit introduit l’analyse sémantique des morphèmes primaires de l’inuktitut SB (section 5.1.1), puis celle des morphèmes secondaires, soit des morphèmes de passé récent (section 5.1.2) et de passé lointain (section 5.1.3). Nous reviendrons sur certains des critères énoncés pour définir le temps afin de déterminer s’ils constituent des diagnostics valables pour catégoriser les morphèmes à l’étude comme étant du temps grammatical. Je présenterai ensuite les éléments les plus saillants dans la théorie de Cable sur les TRM, en les mettant en parallèle avec ce qu’on sait des morphèmes de passé de l’inuktitut SB (section 5.2).

5.1 Morphèmes de passé de l'inuktitut du sud de Baffin

5.1.1 Les temps primaires : *-qqau-* et *-lauq-*

Il me semble à propos de commencer en disant que la catégorisation primaire et secondaire développée initialement par Hayashi (2011) n'est pas triviale, et même très bien ciblée. Les morphèmes primaires sont non seulement hautement plus fréquents que les morphèmes de catégorie secondaire, mais ils couvrent aussi à eux seuls l'entièreté du domaine temporel lié au passé dans la langue.

Même s'ils font partie de la même catégorie, il existe une hiérarchie entre les deux morphèmes primaires. Le morphème de passé général *-lauq-* porte bien son nom : il semble, en effet, que ce soit le morphème de passé par défaut. Lorsqu'on veut décrire une situation qui a pris lieu aujourd'hui et hier (ou à tout autre moment avant celui de l'énonciation), les locuteurs doivent nécessairement utiliser *-lauq-*. L'utilisation de *-qqau-*, elle, rend l'énoncé agrammatical :

(60) **Contexte** : *John est un de vos amis. Il vient de découvrir qu'il adore courir et il va souvent courir. Surpris, un autre de vos amis demande combien de fois John a couru cette semaine. Vous répondez :*

- a. Jaan ippatsak ullumi =lu ulla **-lauq** -tuq
 John hier aujourd'hui =CJT courir -PASSÉ -PART.3SG
 'John a couru hier et aujourd'hui.'
- b. *Jaan ippatsak ullumi =lu ulla **-qqau** -juq
 John hier aujourd'hui =CJT courir -P.AUJ -PART.3SG
 (John a couru hier et aujourd'hui.)

Maintenant, pour ce qui est de la question à savoir si ces morphèmes marquent la distance entre le ET et le UT, prenons les exemples suivants :

- (61) a. #ippatsaq Jaan uqa **-lauq** -tuq [Miali ningaungma **-qqau**
 hier John dire -PASSÉ -PART.3SG Marie être.en.colère -P.AUJ
 -ngmat ullaakkut]
 -CAUS.3SG au.matin
 (Hier, John a dit que Marie était en colère durant le matin (d’hier).)
- b. ippatsaq Jaan uqa **-lauq** -tuq [Miali ningaungma **-lau**
 hier John dire -PASSÉ -PART.3SG Marie être.en.colère -PASSÉ
 -ngmat ullaakkut]
 -CAUS.3SG au.matin
 ‘Hier, John a dit que Marie était en colère durant le matin (d’hier).’
 (Hayashi et Oshima 2015, 139)

Dans l’exemple (61), on peut voir que *-qqau-* est ancré par rapport au temps de l’énonciation, et ne peut se situer par rapport au moment de l’énonciation de John.

- (62) a. Miali uqa **-qqau** -juq [Jaan aulla **-qqau** -ngmat
 Mary dire -P.AUJ -PART.3SG John quitter -P.AUJ -CAUS.3SG
 ullaag]
 ce.matin
 ‘Marie a dit (aujourd’hui) que John a quitté ce matin.’
- b. ?Miali uqa **-qqau** -juq [Jaan aulla **-lau** -ngmat
 Mary dire -P.AUJ -PART.3SG John quitter -PASSÉ -CAUS.3SG
 ullaag]
 ce.matin
 ‘Marie a dit (aujourd’hui) que John a quitté ce matin.’
 (Hayashi et Oshima 2015, 139)

L’exemple (62) va dans le même sens : *-qqau-* est peut-être utilisé dans la subordonnée si la situation est antérieure par rapport au moment de l’énonciation, alors que *-lauq-* est moins bon dans ce contexte. Cela dit, on peut remarquer que les jugements ne sont pas de même nature, ce qui est cohérent avec l’idée

que *-lauq-* est un défaut compatible avec toute situation temporelle, mais qui est bloqué quand une forme plus spécifique est légitimée. Prises ensemble, ces données pourraient suggérer que *-qqau-* encode une distance UT-ET (comme un TRM), mais comme rien n’empêche de considérer que TT est identique à UT dans ces exemples, ça ne constitue malheureusement pas un argument décisif ici.

5.1.2 Passé récent : *-rataaq-*/*-kainnaq-*

Comme il a été mentionné à plusieurs reprises dans les autres chapitres, deux morphèmes peuvent être utilisés pour situer une éventualité qui est survenue dans un passé immédiat en inuktitut : *-rataaq-* et *-kainnaq-*. Les deux morphèmes ne sont pas en distribution complémentaire ; il existe des contextes dans lesquels les deux peuvent être interchangeables sans modifier le sens de la phrase (voir l’exemple (93-a)). On retrouve également des phrases dans lesquelles seul l’un des deux morphèmes peut être produit, qui seront décrites à la fin de cette section.

Il est généralement dit que *-kainnaq-* couvre un domaine temporel allant jusqu’à quelques heures avant le moment de l’énonciation, si le locuteur veut insister sur le fait qu’il s’agit d’une situation récente (Hayashi 2011 ; Hayashi et Oshima 2015) :

(63) **Contexte** : *Il est 4h pm. John a quitté à midi.*

Jaan ani-**kainnaq**-tuq

John sortir-P.RÉC-PART.3SG

‘John vient tout juste de sortir.’

(SB ; Hayashi 2011, 62)

Certains pourraient argumenter que *-kainnaq-* pourrait être un morphème adverbial ayant le sens de « juste », mais Hayashi (2011) souligne que ce n’est pas

congruent avec le fait qu'un prédicat non duratif/ponctuel au présent (non marqué) ne peut être utilisé avec un élément adverbial référant à un moment précis :

- (64) a. Jaan ani **-kainnaq** -tuq 4¹-mit
 John sortir -P.RÉC -PART.3SG 4 -OBL
 'John vient (tout juste) de sortir à 4h.'
- b. *Jaan ani -juq 4 -mit
 John sortir -PART.3SG 4 -OBL
 (John vient de sortir à 4h.) (SB ; Hayashi et Oshima 2015, 18-19)

Mais cette intuition n'est pas triviale, considérant que *-kainnaq-* est composé du morphème *-innaq-* qui signifie bel et bien « juste » dans la langue², et du morphème *-qar-* présent en proto-inuit :

-qainar- (Canadian Eastern Yup'ik) *PI* <*qar-inaq*> • to merely V ; to just V. *nereqainartuq* 'he is just eating.' (Miyaoka 2012, 842-843)

-q(q)ar- (Proto-Inuit-Yup'ik) *also* <*k(k)ar*> • briefly or suddenly (Fortescue et al. 1994, 315)

La présence de *-qar-* dans sa composition pourrait expliquer pourquoi *-kainnaq-* peut être ambigu en inuktitut SB (bien que le sens d'un morphème puisse grandement varier dialectalement) ; en effet, il peut avoir un sens aspectuel, où il signifie qu'une action dure peu longtemps, en plus de son sens temporel. C'est particulièrement saillant lorsqu'un autre morphème de temps est produit dans l'énoncé, comme en (65). À ce moment-ci, seule l'interprétation aspectuelle est

1. Les locuteurs et locutrices de l'inuktitut produisent généralement les nombres plus élevés en anglais et les chiffres (*atausiq* '1', *marruuk* '2', etc.) en inuktitut.

2. Il s'agit d'une des interprétations de *-innaq-*, qui peut également vouloir dire « toujours » ou « seulement » (Kudlak et Compton 2018, 234).

possible.

- (65) Iqallia **-kainna** **-qqau** -junga
 pêcher -brièvement -P.AUJ -PART.1SG
 ‘Je suis allé pêcher un court moment (aujourd’hui).’

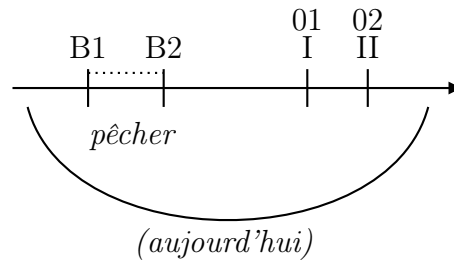


Figure 5.1. Représentation de (65)

Cette interprétation aspectuelle de *-kainnaq-* lui permet de pouvoir apparaître dans le même énoncé que le morphème de passé général *-lauq-*, en soulignant toujours que le moment de l’éventualité est court. Ce n’est pas possible pour son homologue *-rataaq-*, qui n’est pas polysémique.

- (66) a. Tiki **-kainna** **-lauq** -tuq
 arriver -P.RÉC -PASSÉ -PART.3SG
 ‘Il/elle est venu(e) un peu hier (pour un court moment).’
 b. *Tiki **-lau** **-rataaq** -tuq
 arriver -PASSÉ -P.RÉC -PART.3SG

D’un point de vue diachronique, le morphème *-rataaq-* signifiait en proto-inuit qu’une action était sur le point d’avoir lieu. Visiblement, son sens a évolué depuis, situant maintenant l’éventualité dans le passé au lieu du futur, mais conservant toutefois la proximité au moment de l’énonciation.

-qatar- (Canadian Eastern Yup’ik) *PE <k(k)attar>* • to be about to V.

nerqataraa ‘he is about to eat.’ (Miyaoaka 2012, 847)

L’association de *-rataaq-* au passé récent est plus évidente, notamment dû au fait qu’il ne possède que cette acception. Tout comme *-kainnaq-*, il couvre le passé immédiat, allant entre quelques secondes/minutes et quelques heures avant le moment d’énonciation, et ne peut être produit avec le morphème de passé général :

- (67) **Contexte** : *Il est 4h pm. John a quitté à midi.*

Jaan ani-**rataaq**-tuq

John sortir-P.RÉC-PART.3SG

‘John vient tout juste de sortir.’

(SB ; Hayashi 2011, 64)

- (68) *Jaan tiki -rataaq -tuq ippatsaq
John arriver -P.RÉC -PART.3SG hier
(John est arrivé hier.)

(SB ; Hayashi 2011, 64)

- (69) **Contexte** : *Votre ami est censé prendre un café chez vous à 9h ce matin.*

Vous vous réveillez à 8h55. Quand votre ami vous demande pourquoi vous avez l’air fatigué, vous répondez :

Tupa -**rataa** -rama

se.réveiller -P.RÉC -CAUS.1SG

‘Parce que je viens de me réveiller.’

Joint à la racine atélisque *miqsuq-* (coudre), on peut voir que *-kainnaq-* reçoit une interprétation aspectuelle même lorsqu’il est produit sans autre morphème de temps, tandis que *-rataaq-* positionne très clairement l’action de coudre dans un passé immédiat :

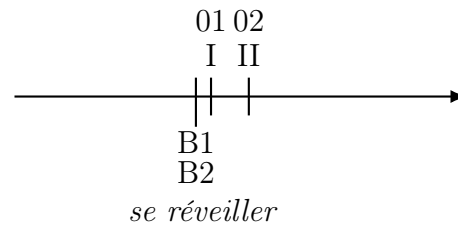


Figure 5.2. Représentation de (69)

- (70) a. Miqusuq -tara
coudre -PART.1SG/3SG
‘Je suis en train de le coudre.’
- b. Miqusu -**rataaq** -tara
coudre -PASSÉ.RÉC -PART.1SG/3SG
‘J’étais tout juste en train de le coudre.’
- c. Miqusu -**kainnaq** -tara
coudre -brièvement -PART.1SG/3SG
‘Je l’ai cousu brièvement.’

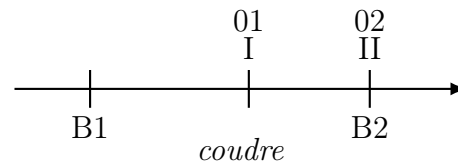


Figure 5.3. Représentation de (70-a)

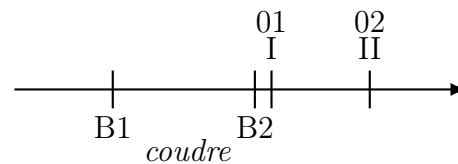


Figure 5.4. Représentation de (70-b)

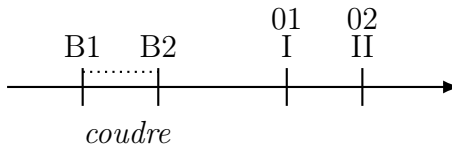


Figure 5.5. Représentation de (70-c)

5.1.3 Passé lointain : *-lauqsima-*

Le morphème de passé lointain *-lauqsima-* est composé du morphème de passé général *-lauq-* et du morphème d'aspect perfectif *-sima-*. On aurait envie de croire qu'il a bel et bien été lexicalisé comme un seul morphème de référence temporel, puisqu'il peut être produit avec un prédicat d'état, comme en (72), qui ne peut être produit avec le morphème perfectif :

- (71) *Jaan taki **-sima** -juq
 John être.grand -PERF -PART.3SG
 (John a été grand.) (Hayashi 2011, 43)

- (72) Jaan taki **-lauqsima** -juq
 John être.grand -PASS.LOIN -PART.3SG
 'John était grand (*Un souvenir*).'

Mais visiblement, le même phénomène se produit lorsque *-sima-* suit un autre morphème temporel avec un prédicat d'état, comme avec *-kainnaq-* dans l'exemple (73), ce qui peut nous amener à nous interroger sur si son sens est compositionnel et dépend de la somme de ses parties, soit *-lauq-* + *sima-*, ou bien s'il s'agit bel et bien d'un seul morphème grammaticalisé de passé lointain :

- (73) a. Jaan ani **-kainnaq** -tuq
 John sortir -P.RÉC -PART.3SG

‘John vient tout juste de sortir.’ (SB ; Hayashi 2011, 62)

- b. Ani -**kainnaq** -sima -juq
 sortir -P.RÉC -PERF -PART.3SG
 ‘Il/elle est sorti(e) un peu.’

Il fut intéressant (mais certes un peu attendu) de constater lors des séances d’éllicitation que la production de *-lauqsima-* est nettement moins fréquente que celle de tous les autres morphèmes de passé de l’inuktitut SB. Lorsqu’il était mentionné dans le contexte qu’une situation a pris lieu il y a de nombreuses années, les participantes utilisaient le morphème de passé lointain, tandis que dans le cas de phrases isolées contenant une marque de temps explicitement formulée (p.ex. *il y a 20 ans*), on retrouve plus souvent le morphème de passé général *-lauq-*.

- (74) Maali surusi -u -**lauqsima** -juq qauji
 Maali enfant -COP -P.LOIN -PART.3SG connaître
 -mmagu
 -CNTG.SUJDIFF.3SG/3SG
 ‘Maali était une enfant quand elle l’a rencontré (plusieurs années auparavant).’

- (75) Ittu -ra angunasu -gia -lunni alianai -gi
 vieil.homme -POSS.1SG chasser -le.fait.de -CNTMP.4SG apprécier -TR
 -**lauqsima** -janga uvanga-titu-u-tillugu
 -P.LOIN -PART.3SG/3SG 1SG.SIM-COP-SUJDIFF.CNTMP.3SG
 ‘Mon grand-père aimait la chasse quand il avait mon âge.’

On pourrait penser à un paradoxe de l’observateur, où les participantes produisent le morphème « attendu » surtout lorsque celui-ci est explicitement intégré au contexte de l’énoncé. Sans que ça dise nécessairement quelque chose sur sa capacité à positionner une éventualité dans le temps, je crois que ça en dit surtout sur sa fréquence, malgré le fait que l’on retrouve 5939 occurrences de *-lauqsima-*

dans le Nunavut Hansard (). Parle-t-on autant des choses lointaines que de celles qui viennent de se produire ? La question pourrait faire l'objet de travaux futurs.

5.1.4 Morphèmes secondaires : critères et diagnostics pour le temps

Si l'on en revient aux critères nommés précédemment pour définir le temps (voir section 2.1), Hayashi (2011) démontre que les morphèmes de temps primaires peuvent être produits avec des verbes de toutes classes aspectuelles, et donc, qu'ils répondent au troisième critère énoncé. On peut le voir en (76) pour les achèvements, en (77) pour les accomplissements, en (78) pour les activités, en (79) pour les verbes d'état ainsi qu'en (80) pour les semelfactifs, c.-à-d. des prédicats ponctuels et non duratifs.

(76) Achèvements : morphèmes primaires

- a. Jaan tiki **-qqau** -juq ullaaq
 John arriver -P.AUJ -PART.3SG ce.matin
 'John est arrivé ce matin.'
 - b. Jaan tiki **-lauq** -tuq ippatsaq
 John arriver -PASSÉ -PART.3SG hier
 'John est arrivé hier.'
- (Hayashi 2011, 42-23)

(77) Accomplissements : morphèmes primaires

- a. Jaan niri **-qqau** -jaa aapu
 John..ERG.SG manger -P.AUJ -PART.3SG/3SG pomme
 'John a mangé/mangeait la pomme.'
 - b. Miali qisi -liri **-lauq** -tuq tuktu -up ami(q)
 Marie peau -travailler -PASSÉ -PART.3SG caribou -GÉN.SG peau
 -nga -nit
 -POSS.3SG -OBL.SG
 'Marie dépeçait/a dépecé le caribou.'
- (Hayashi 2011, 42-23)

(78) Activités : morphèmes primaires

- a. Jaan mumi **-qqau** -juq ullaaq
 John danser -P.AUJ -PART.3SG ce.matin
 ‘John dansait/a dansé ce matin.’
- b. Jaan mumi **-lauq** -tuq ippatsaq
 John danser -PASSÉ -PART.3SG hier
 ‘John dansait/a dansé hier.’ (Hayashi 2011, 42-23)

(79) États : morphèmes primaires

- a. Jaan quviasu **-qqau** -juq ullaaq
 John être.heureux -P.AUJ -PART.3SG ce.matin
 ‘John était heureux ce matin.’
- b. Jaan ilinniaqti -u **-lauq** -tuq 1990 -mit
 John étudiant -COP -PASSÉ -PART.3SG 1990 LOC
 ‘John était étudiant en 1990.’ (Hayashi 2011, 42-23)

(80) Semelfactifs : morphèmes primaires

- a. Jaan tagiu **-qqau** -juq ullaaq
 John éternuer -P.AUJ -PART.3SG ce.matin
 ‘John a éternué ce matin.’
- b. Jaan kasuktu **-lauq** -tuq ippatsaq
 John cogner -PASSÉ -PART.3SG hier
 ‘John a cogné (à la porte) hier.’ (Hayashi 2011, 42-23)

Dans Hayashi (2011), ce critère n’est pas testé sur les morphèmes secondaires. Or, lorsqu’on tente de l’appliquer à ceux-ci, on note plusieurs cas de figure pour lesquels la phrase ciblée est agrammaticale :

(81) Accomplissement : morphèmes secondaires

- a. *Miali qisi -liri **-rataaq** -tuq tuktu -up ami
 Marie peau -travailler -P.RÉC -PART.3SG caribou -GÉN.SG peau

-nga -nit
-POSS.3SG -OBL.SG

- b. *Miali qisi -liri -**kainnaq** -tuq tuktu -up ami
Marie peau -travailler -P.RÉC -PART.3SG caribou -GÉN.SG peau
-nga -nit
-POSS.3SG -OBL.SG
- c. *Miali qisi -liri -**lauqsima** -juq tuktu -up ami
Marie peau -travailler -P.LOIN -PART.3SG caribou -GÉN.SG peau
-nga -nit
-POSS.3SG -OBL.SG
- d. Jaan niri -**rataaq** -taa palaugaaq
John.ERG manger -P.RÉC -PART.3SG/3SG banique
'John a mangé la banique.'
- e. Jaan niri -**kainnaq** -taa palaugaaq
John.ERG manger -P.RÉC -PART.3SG/3SG banique
'John vient tout juste de manger la banique.'
- f. Jaan niri -**lauqsima** -jaa palaugaaq
John.ERG manger -P.RÉC -PART.3SG/3SG banique
'John a mangé la banique jadis.'

(82) Semelfactifs : morphèmes secondaires

- a. Ali tagiu -**rataaq** -tuq
Ali éternuer -P.RÉC -PART.3SG
'Ali vient tout juste d'éternuer.'
- b. ?Ali tagiu -**kainnaq** -tuq
Ali éternuer -P.RÉC -PART.3SG
?Ali a éternué un court moment.
- c. #Ali tagiu -**lauqsima** -juq
Ali éternuer -P.LOIN -PART.3SG
(Ali a éternué jadis.)
- d. *Pitaa kasuktu -**rataaq** -tuq
Peter cogner -P.RÉC -PART.3SG
- e. *Pitaa kasuktu -**kainnaq** -tuq
Peter cogner -P.RÉC -PART.3SG

- f. *Pitaa kasuktu **-lauqsima** -juq
 Peter cogner -P.LOIN -PART.3SG

On peut constater en (83) que seul *-kainnaq-* peut être produit avec le prédicat d'état *kaak-* (avoir faim) et qu'il reçoit alors son interprétation aspectuelle, alors qu'on s'attendrait à ce que *-rataaq-* puisse également être produit avec un prédicat d'état si l'on se fie au critère (voir (28)) selon lequel il n'y a pas de restrictions quant à la catégorie aspectuelle du prédicat pour les morphèmes de temps :

- (83) a. Kaa(k) **-kainnaq** -tunga
 avoir.faim -BRIÈVEMENT -PART.1SG
 'J'ai eu faim brièvement.'
- b. *Kaa(k) **-rataaq** -tunga
 avoir.faim -P.RÉC -PART.1SG
 (J'avais faim tout récemment.)

On s'attendrait à obtenir une phrase qui indique qu'une éventualité *d'avoir faim* a eu lieu récemment en (83-b). Rappelons-nous que le morphème du proto-inuit *-k(k)attar-*, duquel découle *-rataaq-*, était un morphème au sens aspectuel qui signifiait 'Être sur le point de X'. Nous pourrions alors avancer l'hypothèse selon laquelle *-rataaq-* était un morphème aspectuel qui est en voie d'être grammaticalisé en morphème d'une autre catégorie (soit de Temps ou de TRM). Ce qui irait dans la direction de la théorie de Hengeveld (2011), qui avance que diachroniquement, les morphèmes d'aspect évoluent et se grammaticalisent en morphèmes de temps, et non l'inverse.

Finalement, on constate grâce aux paires minimales mettant en comparaison *-rataaq-* et *-kainnaq-* que ceux-ci n'occupent généralement pas la même position au sein du mot verbal lorsqu'un deuxième morphème temporel est produit, en

l'occurrence *-qqau-* dans l'exemple suivant :

- (84) a. Tiki **-qqau** **-rataaq** -tuq
 arriver -P.AUJ -P.RÉC -PART.3SG
 ‘Il/elle vient d’arriver (aujourd’hui).’
 b. Tiki **-kainna** **-qqau** -juq
 arriver -brièvement -P.AUJ PART.3SG
 ‘Il/elle est venu(e) un peu (aujourd’hui, pour un court moment).’

Cela pourrait suggérer, sans toutefois constituer une preuve irrévocable en ce sens, que ces deux morphèmes associés au passé récent seraient de catégories grammaticales différentes, du moins pour ce qui est de l’acception aspectuelle de *-kainnaq-*, ce qui va dans le sens de l’ordre des morphèmes du kalaallisut tel que proposé par N. B. Trondhjem (2009, 172) :

- (85) racine + (adverbes) + (affixe aspectuel) + (affixe temporel) + (modalité épistémique) + flexion

Il se peut que l’acception temporelle de *-kainnaq-* soit, quant à elle, de même catégorie que *-rataaq-*, puisque qu’il n’est pas rare que « plusieurs affixes [soient] polysémiques, où leurs sens appartiennent à différentes catégories sémantiques et peuvent avoir à la fois une fonction de modification du verbe (p.ex. l’aspect) et une fonction de modification de la phrase (p.ex. le temps) », comme le soulève N. B. Trondhjem (2009, 172,173). Cook et Johns (2009) suggère dans le même sens que « la variation du sens des affixes postbases est attribuable à deux facteurs contextuels principaux, soit (i) à la sémantique du morphème qui le précède et (ii) à la position syntaxique qu’occupe l’affixe postbase dans la dérivation ». Cette théorie se base sur celle de Fortescue (1980), qui suggère qu’en kalaallisut, chaque

affixe au sein d'un mot complexe modifie ce qui se trouve immédiatement à sa gauche dans le mot, créant ainsi une structure hiérarchique de sens, mais cette théorie ne s'applique pas de façon évidente à l'interprétation des exemples cités plus haut qui comprennent deux morphèmes temporels, donc je laisserai celle-ci de côté pour ce travail.

Il est important de souligner que les morphèmes adverbiaux se trouvent généralement plus près de la base verbale que les morphèmes fonctionnels (Compton 2012). Ça pourrait être un autre argument qui expliquerait qu'on retrouve à la droite de *-qqau-* un morphème plus grammatical, et à sa gauche un morphème plus lexical.

Bien que (84-b) puisse suggérer que l'utilisation des morphèmes secondaires (du moins, de *-kainnaq-*) ne soit pas régie par le principe de maximisation des présupposition – ou de façon moins saillante, du moins – il est également possible que la MP ne s'applique qu'à la forme temporelle de *-kainnaq-*, mais il n'est malheureusement pas possible de tirer des conclusions en ce sens à partir des données collectées. En (84-a), on peut constater que le principe de maximisation des présuppositions ne force pas l'utilisation d'un seul morphème temporel plus fort présuppositionnellement dans ce contexte, mais la cooccurrence d'un morphème primaire et d'un morphème secondaire dans la même clause ne signifie pas pour autant que les morphèmes secondaires ne participent pas à enrichir la présupposition temporelle de l'énoncé. En effet, lorsque le morphème de passé d'aujourd'hui *-qqau-* coexiste avec un passé secondaire plus spécifique comme en (84-a), *-qqau-* contribuerait à une présupposition selon laquelle le temps de parole se situe dans l'intervalle du jour de l'énonciation (UT), et le temps secondaire (*-rataaq-*) contribuerait à une présupposition selon laquelle le temps de parole se situe dans un intervalle qui s'étend de UT (non inclusivement) à quelques heures avant le UT. Les deux présuppositions ne sont pas incompatibles et sont en fait à peu près équi-

valentes à la présupposition apportée par *-rataaq-* seulement, à savoir que le temps de parole se situe dans un intervalle quelques heures avant UT. La phrase dans son ensemble a une présupposition qui est plus forte que celle qui serait apportée par *-qqau-* seul, donc le principe de maximisation des présuppositions pourrait prédire que le locuteur doit utiliser la combinaison de ces deux morphèmes plutôt que du morphème primaire seul, si le contexte le permet, mais il est impossible à ce stade d'expliquer pourquoi le locuteur ne choisit pas seulement de produire *-rataaq-* s'il porte une présupposition équivalente. Il se pourrait qu'un autre phénomène soit à l'œuvre ici, et que celui-ci interagisse avec la MP, mais il est encore une fois difficile d'en dire plus à ce propos à partir de ces données.

5.2 Du statut des morphèmes temporels de l'inuktitut du sud de Baffin en tant que TRM

5.2.1 Positionnement dans le temps

Dans la section 3.1, divers éléments de l'analyse sémantique et syntaxique des TRM du gĩkũyũ ont été présentés. Ceux-ci serviront de point de comparaison avec les morphèmes de passé de l'inuktitut SB pour déterminer s'ils correspondent aux critères développés par Cable (2013).

Dans un premier temps, il est possible de soulever une différence non négligeable dans la réalisation des TRM du gĩkũyũ et celle des morphèmes de temps gradables de l'inuktitut SB : en gĩkũyũ, le positionnement d'une éventualité dans le temps (RT/TT) est géré par un morphème indépendant des TRM, qui eux, contraindraient le temps de l'éventualité (ET) d'une situation décrite par rapport à son moment d'énonciation (UT). Il est donc évidemment plus facile de postuler pour le gĩkũyũ qu'il s'agit de morphèmes de catégories différentes, qui encodent une sémantique distincte et qui occupent différentes positions syntaxiques au sein

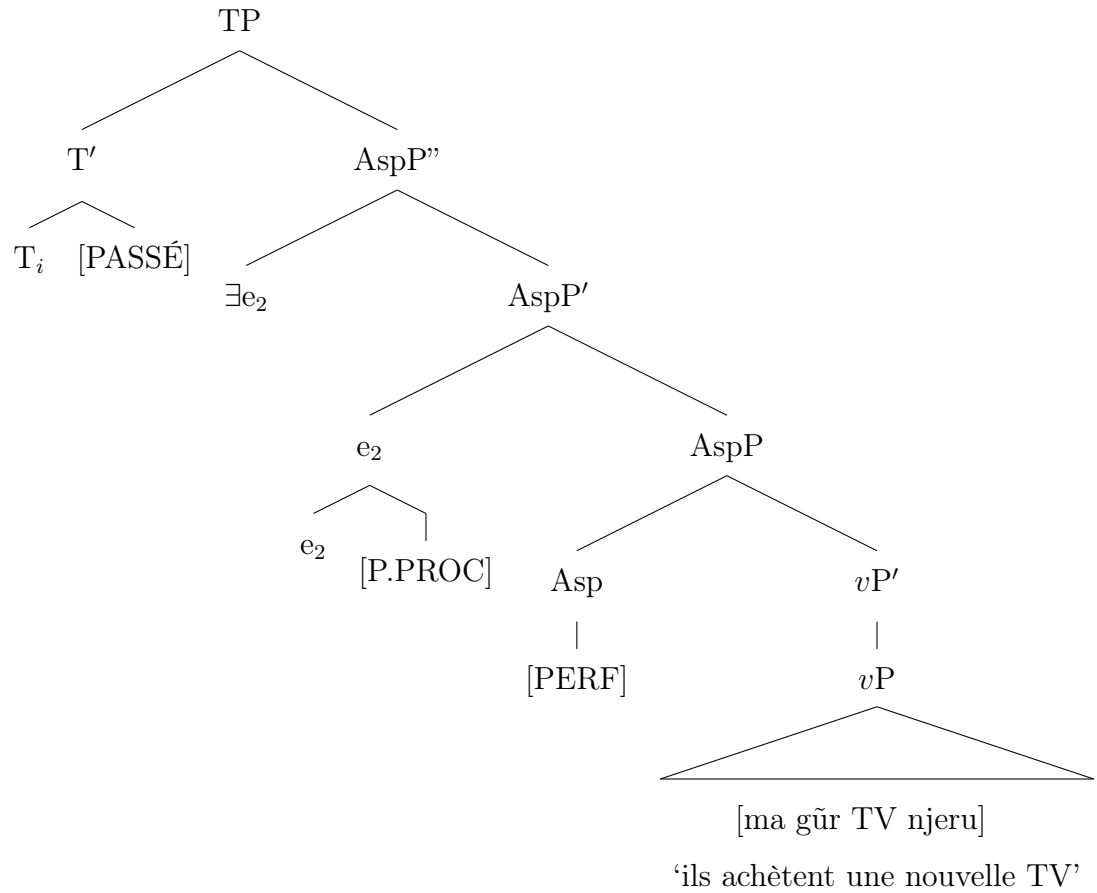
de l'énoncé. Rappelons-nous que Cable (2013) propose que le présent et le passé sont réalisés sous T, alors que les informations aspectuelles seraient produites sous Asp dans l'arbre syntaxique.

On peut voir en (86-b) la réalisation syntaxique de (86-a) :

(86) La syntaxe et sémantique du passé proche en gĩkũyũ (Cable, 2013 :255)

- a. Nĩmaragĩr**ire** TV njeru!
 ASRT-3PLS-P.PROC-acheter-PASSÉ.PERF TV nouvelle
 'Ils/elles ont acheté une nouvelle TV!'

- b. Structure dans la LF :

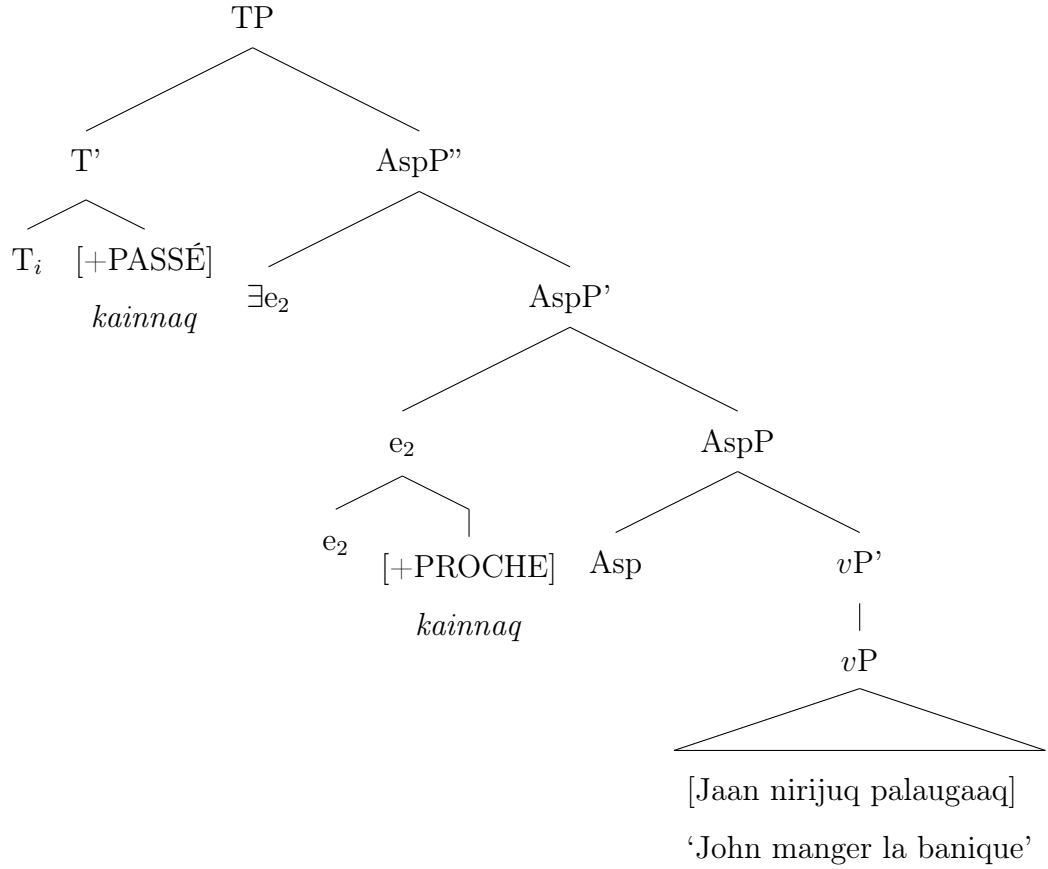


Comme nous l'avons vu maintes fois dans la section 1.1, en inuktitut SB (et

ailleurs dans l'est du Canada), le positionnement du temps et de la distance dans le temps peuvent être marqués par le biais d'un seul morphème, ce qui suggère d'emblée que l'inventaire des morphèmes temporels gradables de l'inuktitut ne constitue pas une catégorie identique à celle proposée par Cable (2013) pour le gĩkũyũ. On pourrait minimalement soulever qu'il s'agit de la première différence importante entre le gĩkũyũ et l'inuktitut SB : l'inuktitut n'a pas besoin de deux morphèmes distincts pour porter les informations de temps et de distance, ces informations peuvent être portées par un seul morphème au sein du mot verbal.

On pourrait dès lors proposer qu'il s'agit de morphèmes portemanteaux, qui encode les traits de temps et de distance, appelé *span* dans Svenonius (2019), avec une réalisation syntaxique comparable à celle en (86-b) :

- (87) a. Jaan niri -**kainnaq** -taa palaugaaq
 John.ERG.SG manger -P.RÉC -PART.3SG/3SG banique
 'John vient tout juste de manger la banique.'
- b. Structure dans la LF (suggérée) :



Bien qu'intéressante, l'hypothèse du morphème portemanteau ne permet toutefois pas d'expliquer l'interprétation de *-kainnaq-* en (88), qui ne transmet ni le trait de temps [+PASSÉ] ni le trait de distance [+PROCHE], mais plutôt le fait que l'action décrite dans l'énoncé, soit le fait de rendre visite à sa mère, ne dure qu'un court moment³ :

- (88) Anaana -kkut -tingnu -u **-kainnar** **-niaq** -tunga
 maman -ASS.PL -ALL.1PL -aller -brièvement -FUT -PART.1SG
 'Je m'en vais chez ma mère pour un cours moment.'

3. Je n'ai pu collecter qu'un seul exemple utilisable de ce genre, mais il aurait été préférable de pouvoir en présenter plus. Je garde cette avenue pour des travaux futurs.

Nous pourrions nous tourner vers l'hypothèse de la sous-spécification. Dans la section 2.2, nous avons survolé la proposition de Cook et Johns (2009) selon laquelle les morphèmes fonctionnels ont un sens sous-spécifié en inuktitut. Leurs différentes interprétations seraient en distribution complémentaire selon la classe aspectuelle du prédicat avec lequel ils sont produits, soit les prédicats téliques, atéliques et d'état. Dans le cas de *-kainnaq-*, nous pourrions postuler, par exemple, qu'il s'agit d'un morphème dont le sens sous-spécifié s'apparenterait à quelque chose comme comme suit :

- (89) Proposition hypothétique d'analyse sémantique pour *-kainnaq-*
- a. [MOMENT COURT] : sens sous-spécifié
 - b. [+PASSÉ PROCHE] : avec un verbe télique
 - c. *brièvement* : avec les verbes atéliques et d'état

Cette proposition contraste avec l'hypothèse pour *-rataaq-*, qui semble toujours référer au passé proche dans les conditions où il peut être légitimé (voir section 5.1.4).

En d'autres mots, il ne serait pas impossible que *-kainnaq-* encode une sémantique qui décrit un court moment, et que ce court moment serait soit celui entre le ET et le UT, soit celle de l'intervalle du ET dépendamment d'avec quelle type de prédicat il est produit :

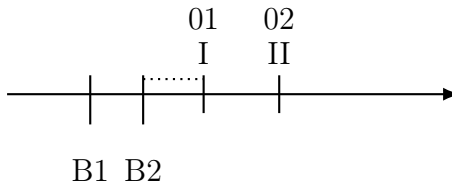


Figure 5.6. Représentation de (89-b)

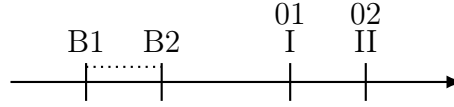


Figure 5.7. Représentation de (89-c)

Il est malheureusement difficile, même à ce stade, de statuer formellement sur la validité de cette analyse, puisque les données nous manquent pour pouvoir certifier le caractère systématique de cette distribution. Celle-ci ne peut non plus être généralisée aux autres morphèmes secondaires de passé de l'inuktitut, qui ne possèdent qu'une seule acception. Il est néanmoins à propos de dire que si les morphèmes de passé primaire constituent une catégorie grammaticale paradigmatique, ce n'est certainement pas le cas pour les morphèmes secondaires.

5.2.2 Principe de spécificité des TRM et Maximisation de la présupposition

Parmi les critères énoncés par Cable (2013), on retrouve notamment le principe de spécificité (voir la définition 8), qui stipule qu'un locuteur ou une locutrice doit utiliser le TRM le plus spécifique à leur connaissance d'une situation donnée. Un TRM moins précis ne peut donc pas être utilisé si le moment exact d'une éventualité est connu. Il bâtit ce principe autour de généralisations faites sur l'utilisation des TRM en cas d'ignorance de locuteur, qu'il articule comme suit :

Définition 10 (Généralisation concernant le 'passé lointain' en gĩkũyũ). *Le P.LOIN est utilisé lorsqu'un locuteur ne sait pas si un événement s'est produit le jour de l'énoncé, « récemment » ou quelque temps avant cela.* (Cable 2013)

Définition 11 (Généralisation concernant le 'passé proche' en gĩkũyũ). *Le P.PROC est utilisé lorsqu'un locuteur ne sait pas si un événement s'est produit le jour de l'énoncé ou à un moment « récent » antérieur, mais sait qu'il s'est produit « récemment ».* (Cable 2013)

Durant les séances d'élicitation, des situations avec contexte (certaines inspirées de celles développées par Hayashi 2011) ont été présentées aux participantes. Dans certains cas, seul le contexte était fourni, et la participante devait seulement traduire la phrase cible. D'autres fois, elle devait choisir la meilleure phrase à utiliser parmi trois phrases selon le contexte. On remarque qu'il existe un certain phénomène de spécificité⁴ en inuktitut SB, quelque peu différent de celui du gĩkũyũ.

Si le moment où une situation prend lieu est totalement méconnu du locuteur, celui-ci utilisera le morphème primaire de passé général *-lauq-* :

- (90) **Contexte (abrégé)** : *Tom a laissé un message sur votre répondeur mais vous ne savez pas quand. Comment diriez-vous « Tom a téléphoné » ?*
 Tom uqaala **-lauq** -tuq
 Tom appeler -PASSÉ -PART.3SG
 'Tom a téléphoné.'
 (Hayashi 2011, 48)

Dans le cas où une personne sait qu'une éventualité a eu lieu aujourd'hui (le jour de l'énonciation), mais ne sait pas exactement à quel moment de la journée celle-ci s'est passée, cette personne doit utiliser le morphème primaire de passé d'aujourd'hui *-qqau-* :

- (91) **Contexte** : *Vous êtes partie toute la journée faire des courses et vous attendez un appel de votre ami Tom, mais vous n'avez pas votre téléphone sur vous. Quand vous revenez chez vous, vous voyez que Tom a appelé*

4. À ne pas confondre avec le phénomène de spécificité sur les objets obliques, tel que vu dans Carrier (2017) et Yuan (2021).

et qu'il a laissé un message, mais vous ne savez pas à quelle il a appelé aujourd'hui. Dans ce contexte, comment diriez-vous « Tom a téléphoné » ?

Tom uqaala -**qqau** -juq

Tom appeler -P.AUJ -PART.3SG

'Tom a téléphoné (aujourd'hui).'

Dans son analyse, Hayashi (2011) argumente que les morphèmes de passé secondaires ne bloquent pas l'utilisation d'un morphème primaire, et ce, même si le locuteur a une connaissance plus précise du moment de l'éventualité décrite dans l'énoncé. Or, ce n'est pas exactement ce qui ressort de mes séances d'élicitation⁵. Il semblerait plutôt que dans le cas où le locuteur sait plus précisément à quel moment une situation a eu lieu, celui-ci doit utiliser le morphème de passé le plus précis qui correspond à ses connaissances. Par exemple, si une situation vient tout juste d'arriver, le locuteur doit nécessairement utiliser un morphème de passé récent. L'utilisation d'un morphème moins précis ne rend pas l'énoncé agrammatical, mais l'utilisation d'un morphème plus précis sera privilégié :

- (92) **Contexte** : *Vous et vos amis avez organisé un rassemblement ce soir. Tout le monde est arrivé, sauf Lori, qui est généralement à l'heure. Vous décidez de lui envoyer un message pour savoir quand elle sera là. Juste après, un de vos amis vous demande si quelqu'un a des nouvelles de Lori, et personne n'en a, alors vous répondez :*

a. Titirar -vigi -**rataaq** -tara

écrire -APPL -P.RÉC -PART.1SG/3SG

'Je viens de lui écrire.'

5. Il se pourrait que ce soit dû à certaines variables sociolinguistiques, notamment l'âge des locutrices et leur communauté d'origine.

- b. *Titirar -vigi -**kainnaq** -tara
 écrire -APPL -P.RÉC -PART.1SG/3SG
- c. #Titirar -vigi -**qqau** -jara
 écrire -APPL -P.AUJ -PART.1SG/3SG
 ‘Je lui ai écrit (plus tôt aujourd’hui).’ (Jugement : ne peut être utilisé si l’on sait que la situation vient tout juste de se passer, pas assez précis.)

(93) **Contexte** : *Votre sœur était absente de la maison aujourd’hui. Elle attendait un appel important de Tom, un de ses amis. Au moment où elle rentre à la maison, elle vous demande si Tom a appelé, et il l’a fait, deux minutes avant son arrivée. Quelle serait la meilleure réponse entre ces trois phrases si tu sais que c’est arrivé il y a deux minutes ?*

- a. Tom uqaala -**kainnaq**/-**rataaq** -tuq
 Tom appeler -P.RÉC -PART.3SG
 ‘Tom vient d’appeler.’
- b. #Tom uqaala -**qqau** -juq
 Tom appeler -P.AUJ -PART.3SG
 ‘Tom a appelé (aujourd’hui).’ (Jugement : pas le meilleur choix si on sait que c’est très récent, pas assez précis.)

Cela nous renvoie au principe de maximisation des présuppositions de Heim (1991), qui stipule qu’un locuteur choisira la phrase la plus forte prépositionnellement selon un contexte *c* :

Définition 12 (Maximisation des présuppositions). *si ϕ et ψ sont en concurrence (dans une classe bien définie d’éléments concurrents), et ψ a des présuppositions plus fortes que ϕ qui sont satisfaites en *c*, et ϕ et ψ ajoutent la même nouvelle information à *C*, alors le locuteur doit utiliser ψ dans *c*.* (Heim 1991)

On considère deux éléments comme étant concurrents lorsqu'ils sont de complexité comparable, p.ex. la présence de mots de même catégorie au sein d'un énoncé, ou bien la présence ou non d'un mot au sein d'une phrase. Illustrons ce phénomène par les deux phrases suivantes :

- (94) a. Je me suis cassé *le* nez.
 b. #Je me suis cassé *un* nez.

S'il est entendu que nous ne possédons généralement qu'un seul nez, même si les deux phrases en (94) sont vraies pour un même contexte, la phrase en (94-a) sera privilégiée puisque l'article défini utilisé en (94-b) présuppose qu'il n'y a qu'un nez qui aurait pu être cassé dans ce contexte. L'énoncé en (94-a) est donc présuppositionnellement un meilleur candidat que (94-b).

À partir des exemples données précédemment, du principe de spécificité de Cable (2013) et du principe de maximisation des présuppositions de Heim (1991), nous pouvons essayer de faire une généralisation propre à l'utilisation des morphèmes de passé primaires en inuktitut en fonction de l'ignorance du locuteur. Nous la noterons comme suit :

Généralisation 2 (Généralisation sur la spécificité du passé en inuktitut SB). *Un locuteur doit minimalement utiliser un morphème de passé primaire pour situer une éventualité dans le passé⁶. Dans le cas où il ignore complètement le moment où l'éventualité a eu lieu, il doit utiliser le morphème de primaire de passé général -lauq- ; dans le cas d'une ignorance partielle où il sait que la situation a eu lieu aujourd'hui, mais qu'il ne sait pas exactement quand aujourd'hui, il doit utiliser le morphème de passé d'aujourd'hui -qqau- ; si le locuteur sait qu'une éventualité n'a*

6. Sauf dans le cas des verbes semelfactifs, tel que mentionné dans la section 1.2.1.

pas eu lieu aujourd'hui, mais qu'il ne sait pas exactement quand, il sera contraint d'utiliser -lauq-.

Nous pouvons dire que les morphèmes de passé gradables de l'inuktitut répondent seulement en partie au principe de maximisation des présuppositions de Heim (1991). Il est encore difficile à ce stade-ci d'inclure les morphèmes de passé secondaires à la généralisation ci-dessus, entre autres parce que leur production est moins « prédictible » ou généralisable que celle des morphèmes primaires. Et tout cela nous dit bien peu de choses sur l'appartenance de tous ces morphèmes à une catégorie « temps » – ou TRM – à proprement dit.

Ce qui est sûr, c'est qu'en inuktitut SB, la spécificité ne constitue pas une contrainte forte, et semble être beaucoup moins marquée qu'en gĩkũyũ. En effet, aucun mécanisme de « blocage » n'empêche l'utilisation d'un morphème moins précis quant aux connaissances du locuteur sur le moment de l'éventualité, comme le démontre (95)⁷ :

- (95) **Contexte** : *Tu croises ton frère à l'épicerie. Il prend de tes nouvelles, et tu lui racontes que tu es contente parce que ta meilleure amie Marie a chassé un caribou récemment et qu'elle va t'en donner. Il est également enthousiaste et te demande si tu étais avec elle, ce à quoi tu réponds que non. Lorsqu'il te demande comment tu l'as su, tu lui dis que quand John te l'a appris hier, elle venait tout juste de le chasser.*

- a. Ippatsaq John uqa **-lauq** -tu(q) Mary tuktu -lia
 hier John dire -PASSÉ -PART.3SG Marie caribou -chasser

7. Il serait attendu que l'on retrouve un morphème de mode en fin de mot verbal (avant *-nga*), c'est pour le moins étrange. Une investigation plus approfondie serait de mise pour expliquer ce phénomène.

-lau -nga

-PASSÉ -POSS.3SG

‘John a dit hier que Marie venait de chasser un caribou.’

- b. Ippatsaq John uqa **-lauq** tu(q) Mary tuktu -lia
 hier John dire -PASSÉ -PART.3SG Marie caribou -chasser

-kainna -nga

-P.PROCHE -POSS.3SG

‘John a dit hier que Marie venait de chasser un caribou.’

Jugement : Les deux phrases peuvent être dites en sachant que l’action de chasser venait tout juste de se dérouler.

On pourrait se demander si les morphèmes de passé de l’inuktitut SB portent vraiment une présupposition quant à la distance temporelle d’une éventualité, donc s’ils sont soumis au principe de maximisation des présuppositions, sachant de toute manière que ce dernier ne s’applique pas également et de la même manière à tous les phénomènes, comme le souligne l’exemple (96). L’énoncé est acceptable dans les deux cas, qu’il soit produit avec l’adverbe de négation « pas » ou « plus ». alors que le principe de maximisation des présuppositions suggère que seul (96-b) serait un candidat acceptable dans ce contexte-ci puisqu’il encode le fait que Maxime a commis une erreur plus d’une fois :

- (96) a. Max a fait une erreur, il ne la refera pas.
 b. Max a fait une erreur, il ne la refera plus.

On pourrait suggérer pour (96) que le préfixe verbal du français *re-*, qui signifie « qu’une éventualité a lieu plus d’une fois » (Sportiche 2012, 253), est suffisant dans l’énoncé pour transmettre l’information selon laquelle il y a plus d’une occurrence du prédicat *faire une erreur*. Ce n’est pas anodin. Revenons maintenant à l’analyse de *-lauqsima* de la section 5.1.3. Il était mentionné que les partici-

pantes produisait plus souvent le morphème de passé lointain lorsque l'énoncé ne contenait pas d'adverbe temporel, et que la distance temporelle était fournie seulement dans le contexte de la phrase. Inversement, les participantes avaient moins tendance à produire le morphème de passé lointain dans le cas où un complément/modificateur adverbial était explicitement indiqué dans la phrase, comme on peut le voir en (97) :

- (97) Tamaunnga nuu-**lauq**-tui(t) 20-mi
 ALL déménager-PASSÉ-PART.3PL 20-LOC.SG
 ullumi-u-**lauq**-tu-ni upi-**lauq**-tu-ni
 année-COP-PASSÉ-PART-LOC.PL être.émerveillé-PASSÉ-PART-LOC.PL
 taissumani
 il.y.a.longtemps
 'Ils ont emménagé il y a 20 ans et ils étaient heureux ce jour-là.'

Il s'agit là d'une différence très importante entre l'inuktitut SB et le gĩkũyũ : en gĩkũyũ l'utilisation d'adverbes temporels contraint le locuteur à utiliser le TRM le plus précis selon ses connaissances, alors qu'en inuktitut SB, l'utilisation d'un adverbe temporel au sein d'un énoncé semble être suffisant pour transmettre l'information de distance temporelle, permettant ainsi au locuteur ou la locutrice d'utiliser le morphème de passé général *-lauq-*.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

C'est sans trop de surprise que l'on peut statuer sur le fait que l'inuktitut SB et le gĩkũyũ sont deux langues bien différentes en ce qui a trait au marquage de la distance temporelle au sein d'un énoncé.

À la première question de recherche, à savoir si les morphèmes de l'inuktitut constituent une classe grammaticale homogène que l'on peut appeler Temps ou TRM, je répondrais que non, les morphèmes de passé de l'inuktitut ne forment pas un ensemble de morphèmes qui ont exactement la même fonction grammaticale et la même distribution au sein d'un énoncé. À ce stade-ci, je réitère que Hayashi (2011) et Hayashi et Oshima (2015, 2017) ont visé juste en divisant ces morphèmes en deux catégories (primaire et secondaire). Les morphèmes primaires constituent un paradigme clair, et couvrent à eux seuls l'entièreté du domaine temporel du passé. Maintenant, est-ce que ces morphèmes primaires sont des morphèmes de temps, ou des TRM tels que définis par Cable (2013) ? Ils possèdent certaines des caractéristiques des TRM, notamment qu'il existe un statut hiérarchique dans leur production en cas d'ignorance de locuteur. Mais contrairement au gĩkũyũ, les morphèmes de l'inuktitut SB encodent et le temps, et la distance, suggérant d'emblée que s'ils sont des TRM, ils ne le sont qu'en partie.

Mais peut-on dire que le morphème de passé général, *-lauq-*, contraint le

moment du ET par rapport au UT ? D'une certaine façon, mais qui est bien différente de celle des TRM du gĩkũyũ, puisqu'il marque le moment où une éventualité n'a pas lieu (aujourd'hui), plutôt que d'indiquer à quel moment dans le passé elle prend place. Comme nous l'avons vu dans la section 5.1.1, *-lauq-* peut être utilisé autant pour décrire une éventualité qui s'est déroulée hier ou vingt ans auparavant.

Je questionne toutefois l'appartenance des morphèmes secondaires à une classe homogène, principalement parce que (i) ils ne sont pas en distribution complémentaire et (ii) parce qu'il existe une divergence notable sur les classes aspectuelles de prédicats avec lesquelles ils peuvent être produits ou non. Peu de choses les lient en fin de compte, si ce n'est qu'ils peuvent véhiculer une information de distance dans le passé, ce qui n'est pas restreint à une seule catégorie grammaticale. Pour ce qui est de *-rataaq-* et *-kainnaq-*, même à ce stade-ci, il est difficile de comprendre pourquoi un paradigme de morphèmes basé sur la distance temporelle aurait besoin de deux morphèmes pour rendre compte du passé récent, et les contextes dans lesquels l'un ou l'autre peut ou doit être utilisé sont encore nébuleux. Sachant que ce ne sont pas tous les dialectes de la langue inuit qui ont des morphèmes qui marquent la nuance [+/- passé], l'hypothèse d'un changement en cours serait plausible. Peut-être sont-ils en voie d'être grammaticalisés en une seule entité qui est du Temps ou des TRM, peut-être deviendront-ils un jour fréquents et obligatoires comme le sont les morphèmes primaires et que cette distinction ne sera plus d'actualité, mais seul le temps peut fournir ces réponses (si je peux me permettre ce jeu de mots).

Pour la deuxième question de recherche, on cherchait à savoir si (i) les morphèmes de passé de l'inuktitut SB couvrent des intervalles de temps disjointes ou imbriquées et (ii) si leur emploi était soumis aux mêmes contraintes que les morphèmes du gĩkũyũ. À la première, je répondrais que oui, les morphèmes de passé

encodent des intervalles de temps qui s’imbriquent les unes dans les autres, mais pas comme en gĩkũyũ. Tout d’abord, parce que cette hiérarchie est divisée en deux en inuktitut, avec à leur tête les morphèmes de passé primaires. L’intervalle de temps que le morphème de passé distant couvre est imbriqué dans celle du passé général, et celles des passés récents dans l’intervalle du passé d’aujourd’hui. On a donc, comme en gĩkũyũ, des intervalles imbriquées, sans avoir la même hiérarchie où l’intervalle du morphème de passé lointain englobe celles des passés récents et actuels (d’aujourd’hui). Cette hiérarchie est inversée, pour ce qui est de *-lauq-* et *-lauqsima-*, par exemple.

Maintenant, est-ce qu’ils sont soumis aux mêmes contraintes que les TRM du gĩkũyũ ? Je dirais qu’une chose est certaine : la spécificité ne constitue pas une contrainte aussi forte en inuktitut SB qu’en gĩkũyũ, puisque nous retrouvons des cas de figure où le locuteur peut omettre l’utilisation d’un morphème gradable plus spécifique et utiliser un morphème primaire, même s’il connaît précisément le moment où l’éventualité dont il est question a lieu. Plus précisément, l’utilisation d’adverbes temporels contraint le locuteur à utiliser le morphème le plus précis selon ses connaissances en gĩkũyũ, alors qu’en inuktitut, elle semble permettre au locuteur d’omettre la forme la plus précise à ses connaissances et d’utiliser le passé général à la place, ce qui constitue un point de scission majeur entre la théorie de Cable (2013) et le marquage du passé en inuktitut. Il en va de même pour le principe de la présupposition maximalisée, qui stipule qu’un locuteur doit choisir la phrase la plus forte prépositionnellement dans un contexte donné, comme c’est le cas pour le gĩkũyũ. Si ce principe s’appliquait à l’inuktitut SB, un locuteur serait nécessairement contraint de produire la forme la plus forte présuppositionnellement. S’il connaît le moment exact où une situation a lieu, l’utilisation d’un morphème moins précis rendrait l’énoncé agrammatical ou étrange. Or, ce n’est pas le cas, comme nous venons de le souligner pour la spécificité.

Au final, on constate qu'il y a somme toute assez peu de ressemblances entre le marquage du temps en inuktitut SB et en gĩkũyũ, si ce n'est que les deux possèdent des morphèmes qui véhiculent des informations sur la distance d'une éventualité dans le temps. Encore une fois sans surprise, puisque ce sont des langues de familles différentes.

Le présent mémoire pave la voie à certaines perspectives typologiques qui pourront faire l'objet de travaux futurs. On pourrait notamment se questionner sur ce qui distingue ou lie les dialectes inuit de l'est du Canada en terme de marquage du temps. Rappelons-nous que ces dialectes possèdent eux aussi un inventaire de morphèmes temporels qui transmettent des informations de gradabilité, qui ne sont pas nécessairement les mêmes que pour l'inuktitut SB. Ceux-ci n'ayant que très peu ou pas fait l'objet de travaux sur la question du temps (ou sur bien peu de questions, à dire vrai), il est possible qu'une étude plus approfondie de ces dialectes puissent mettre en lumière certaines des questions qui restent ici en suspens, comme sur la possible diversité des classes grammaticales qui peuvent exister au sein d'une même langue et de ses dialectes, ou sur si la distinction primaire et secondaire existe aussi dans ces dialectes.

Et cette voie en ouvre une autre, celle des approches diachroniques. Il serait intéressant d'analyser plus en profondeur l'évolution sémantique des morphèmes qui sont maintenant identifiés comme des morphèmes de temps dans les dialectes de l'est, certes, mais cette avenue pourrait en plus fournir certaines réponses à toutes ces questions laissées en suspens.

Finalement, ce travail aura servi à étoffer la discussion autour de l'analyse de Cable (2013), notamment sur le caractère translinguistique (ou non) de son hypothèse, qui suggère que toutes les langues possédant un inventaire de morphèmes qui marquent la gradabilité temporelle des énoncés possèdent des TRM.

Il a développé une analyse extrêmement pertinente et intéressante sur les TRM du gĩkũyũ, mais la généralisation de celle-ci à toutes les langues qui possèdent des nuances temporelles de gradabilité est décidément moins vraie qu'on voudrait le croire. Je finirais en soulevant que peut-être on en dit plus sur une langue en la décrivant sur elle-même qu'en essayant de l'imbriquer dans l'analyse qu'on en fait d'une autre.

RÉFÉRENCES

- Andersen, Henning. 2006. « Grammatication, regrammation, and degrammation : Tense loss in Russian ». *Diachronica* 23 (2) : 231-258.
- Baker, Mark. 1985. « The mirror principle and morphosyntactic explanation ». *Linguistic Inquiry* 16 (3) : 373-415.
- Bennett, Michael, et Barbara Hall Partee. 1978. *Toward the logic of tense and aspect in English*. T. 310. Indiana University Linguistics Club Bloomington, IN.
- Binnick, Robert I., éd. 2012. *The Oxford handbook of tense and aspect*. Oxford ; New York : Oxford University Press.
- Bittner, Maria. 2005. « Future Discourse in a Tenseless Language ». *Journal of Semantics* 22 (4) : 339-387.
- . 2007. « Online update : Temporal, modal, and de se anaphora in polysynthetic discourse ».
- Bohnenmeyer, Jürgen, et Mary Swift. 2004. « Event Realization and Default Aspect ». *Linguistics and Philosophy* 27 (3) : 263-296.
- Botne, Robert. 2012. « Remoteness distinctions ». In *The Oxford handbook of tense and aspect*.

- Briggs, Jean L., Alana Johns et Conor Cook. 2015. *Utkuhiksalingmiut Uqauhiitigut : Dictionary of Utkuhiksalingmiut Inuktitut Postbase Suffixes*. Nunavut Arctic College.
- Cable, Seth. 2013. « Beyond the past, present, and future : towards the semantics of ‘graded tense’ in Gĩkũyũ ». *Natural Language Semantics* 21 (3) : 219-276.
- Carrier, Julien. 2017. « The ergative-antipassive alternation in Inuktitut : Analyzed in a case of new-dialect formation ». *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 62 (4) : 661-684.
- Compton, Richard. 2009. « Phasal words and inverse morpheme order in Inuktitut ». *Toronto Working Papers in Linguistics*.
- . 2012. « The syntax and semantics of modification in Inuktitut : Adjectives and adverbs in a polysynthetic language ». Thèse de doct., Université de Toronto.
- Compton, Richard, et Christine Pittman. 2010. « Word-formation by phase in Inuit ». *Lingua* 120 (9) : 2167-2192.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect : an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- . 1985. *Tense*. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge [Cambridgeshire] ; New York : Cambridge University Press.
- Cook, Conor, et Alana Johns. 2009. « Determining the semantics of Inuktitut postbases ». *Variations on polysynthesis. Amsterdam and Philadelphia, PA : John Benjamins Publishing Company*, 149-170.

- Cover, Rebecca Tamar, et Judith Tonhauser. 2015. « Theories of meaning in the field : Temporal and aspectual reference ». In *Methodologies in semantic field-work*, sous la direction de Ryan Bochnak et Lisa Matthewson. Oxford University Press.
- Dahl, Ö, et V Velupillai. 2005. *Tense and aspect*. <https://wals.info/chapter/66>.
- De Reuse, Willem Joseph. 1994. *Siberian Yupik Eskimo : The Language and Its Contacts with Chukchi*. University of Utah Press, Salt Lake City.
- Declerck, Renaat. 1986. « From Reichenbach (1947) to Comrie (1985) and beyond ». *Lingua* 70 (4) : 305-364.
- Dorais, Louis-Jacques. 2001. *Why Do They Speak Inuktitut ? Language and Identity in Iqaluit*. Paper presented at the International Congress of Arctic Social Sciences (4th, Quebec City, Canada, May 16-20, 2001).
- . 2010. *Language of the Inuit : syntax, semantics, and society in the Arctic*. T. 58. McGill-Queen's University Press.
- . 2017. « The lexicon in polysynthetic languages ».
- Fortescue, Michael D. 1980. « Affix Ordering in West Greenlandic Derivational Processes ». *International Journal of American Linguistics* 46 (4) : 259-278.
- . 1983. *A comparative manual of affixes for the Inuit dialects of Greenland, Canada, and Alaska*. T. 4. Museum Tusculanum Press.
- . 1984. *West Greenlandic*. London : Croom Helm.
- . 1985. « The degree of interrelatedness between Inuit Dialects as reflected by percentages of shared affixes ». *International Journal of American Linguistics* 51 (2) : 188-221.

- Fortescue, Michael D., et al. 1994. *Comparative Eskimo Dictionary with Aleut Cognates*. Fairbanks, AK : Alaska Native Language Center, University of Alaska.
- Gillon, Carrie. 1999. « When wh-words move and why : A case study in Inuktitut ». *MA paper. University of Toronto*.
- Gosselin, Laurent. 1996. *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot.
- Grice, Herbert P. 1975. « Logic and conversation ». In *Speech acts*, 41-58. Brill.
- Halle, Morris, et Alec Marantz. 1994. « Some key features of Distributed Morphology ». *MIT working papers in linguistics* 21 (275) : 88.
- Harley, Heidi, et Rolf Noyer. 1999. « Distributed morphology ». *Glott international* 4 (4) : 3-9.
- Haspelmath, Martin. 2003. « The geometry of grammatical meaning : Semantic maps and cross-linguistic comparison ». In *The new psychology of language*, 217-248. Psychology Press.
- . 2007. « Pre-established categories don't exist : Consequences for language description and typology ». *Linguistic Typology* 11 (1).
- . 2010. « Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies ». *Language* 86 (3) : 663-687.
- Hayashi, M. 2011. « The Structure of Multiple Tenses in Inuktitut. » Thèse de doct., Université de Toronto.
- Hayashi, M, et D Oshima. 2015. « How multiple past tenses divide the labor : The case of South Baffin Inuktitut ». *Linguistics* 53 (4).

- . 2017. « Graded (metric) tenses in embedded clauses : The case of South Baffin Inuktitut ». *Semantics and Linguistic Theory* 27 : 134.
- Hayashi, M, et B Spreng. 2005. « Is Inuktitut tenseless ». In *Actes de congrès de l'Association canadienne de linguistique 2005*.
- Heim, Irene. 1991. « Artikel und definitheit ». In *Semantik/semantics*, 487-535. De Gruyter Mouton.
- . 1994. « Comments on Abusch's theory of tense ». In *H. Kamp*, 143-170. DYANA Deliverable R2.2.
- Hengeveld, Kees. 2011. « The grammaticalization of tense and aspect ». *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, 580-594.
- Hornstein, Norbert. 1990. *As time goes by*. Cambridge, Ma : MIT Press.
- Johns, Alana. 1999. « On the lexical semantics of affixal 'want' in Inuktitut ». *International Journal of American Linguistics* 65 (2) : 176-200.
- . 2010. « Eskimo-Aleut Languages ». *Language and Linguistics Compass* 4 (10) : 1041-1055.
- . 2014. « 702 Eskimo-Aleut ». In *The Oxford Handbook of Derivational Morphology*. Oxford University Press. ISBN : 9780199641642.
- Kamp, Hans, Uwe Reyle, Hans Kamp et Uwe Reyle. 1993. « Tense and aspect ». *From discourse to logic : Introduction to modeltheoretic semantics of natural language, formal logic and discourse representation theory*, 483-689.
- Klein, Wolfgang. 1994. *Time in language*. Germanic Linguistics.

- Kratzer, Angelika. 1998. « More structural analogies between pronouns and tenses ». In *Semantics and linguistic theory*, 8 : 92-110.
- Kudlak, Emily, et Richard Compton. 2018. *Kangiryuarmiut Inuinnaqtun : Uqauhiitaa Numiktitirutait Dictionary*. Nunavut Arctic College Media.
- Lowe, Ronald. 1985. *Basic Siglit Inuvialuit Eskimo Grammar*. T. 6. Committee for Original Peoples Entitlement.
- Lyons, John. 1977. *Semantics : Volume 2*. T. 2. Cambridge University Press.
- MacLean, Edna Ahgeak. 1981. *Abridged Iñupiaq and English dictionary*. Alaska Native Language Center.
- Mahieu, Marc-Antoine, et Nicole Tersis, éds. 2009. *Variations on polysynthesis : the Eskaleut languages*. Typological studies in language v. 86. Amsterdam ; Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Malotki, Ekkehart. 1983. *Hopi Time*. De Gruyter Mouton.
- Marchese, Lynell. 1984. « Tense innovation in the Kru language family ». *Studies in African linguistics* 15 (2) : 189.
- Miyaoka, Osahito. 2012. « A grammar of Central Alaskan Yupik (CAY) ». In *A Grammar of Central Alaskan Yupik (CAY)*. De Gruyter Mouton.
- Moens, Marc. 1987. « Tense, aspect and temporal reference. »
- Nordlinger, Rachel, et Louisa Sadler. 2004. « Nominal tense in crosslinguistic perspective ». *Language*, 776-806.
- . 2008. « When is a temporal marker not a tense? : Reply to Tonhauser 2007 ». *Language* 84 (2) : 325-331.

- Nowak, Elke. 1994. « Tempus und Temporalität in Inuktitut ». In *Tense Systems in European Languages*, sous la direction de Rolf Thieroff, 295-310. Tübingen : Niemeyer.
- Prior, Arthur N. 1967. *Past, Present and Future*. Oxford University Press.
- Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of Symbolic Logic*. New York, NY : The Free Press.
- Sarkar, Anoop. 1998. « The conflict between future tense and modality : The case of will in English ». *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 5 (2) : 91-117.
- Schlenker, Philippe. 2012. « Maximize presupposition and Gricean reasoning ». *Natural Language Semantics* 20 : 391-429.
- Shaer, Benjamin. 2003. « Toward the tenseless analysis of a tenseless language ». *Semantics of Under-Represented Languages in the Americas* : 2 : 139-156.
- Sportiche, Dominique. 2012. « Re re again ». In *Functional heads : The cartography of syntactic structures*, 255-261. Oxford University Press Oxford.
- Spreng, Bettina. 2008. « Viewpoint Aspect in Inuktitut : The Syntax and Semantics of Antipassives ». Thèse de doct., Université de Toronto.
- Svenonius, Peter. 2019. « A span is a thing : A span-based theory of words ». In *The 50th Annual Meeting of the North East Linguistic Society (NELS 50)*.
- Swift, Mary Diane. 2000. *The development of temporal reference in Inuktitut child language*. The University of Texas at Austin.
- Tonhauser, Judith. 2006. « The Temporal Semantics of Noun Phrases : Evidence from Guarani ». Thèse de doct., Stanford University.

- Tonhauser, Judith. 2008. « Defining crosslinguistic categories : The case of nominal tense (Reply to Nordlinger and Sadler) ». *Language* 84 (2) : 332-342.
- . 2011. « Temporal reference in Paraguayan Guaraní, a tenseless language ». *Linguistics and Philosophy* 34 (3) : 257-303.
- Trondhjem, Naja. 2017. « Verbal Aspects in West Greenlandic—Lexical and Grammatical Aspects ». *Studies in Inuit linguistics in honor of Michael Fortescue (Second edition., pp. 67–90). Alaska Native Language Center.*
- Trondhjem, Naja Blytman. 2009. « The marking of past time in Kalaallisut, the Greenlandic language ». *Typological Studies in Language* 86 : 171-182.
- Turenne, Marie-Loup. 2020. « L'ordre des mots dans les phrases déclaratives de l'inuktitut ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in philosophy*. Cornell University Press.
- Villeneuve, Nora. 2019. « Une description sémantique et syntaxique du morphème d'aspect-liq-en inuktitut ». In *Actes du Congrès de l'ACL 2019*. Association canadienne de linguistique.
- Yuan, Michelle. 2021. « Diagnosing object agreement vs. clitic doubling : An Inuit case study ». *Linguistic Inquiry* 52 (1) : 153-179.